

FORMULE 1

Jacques Villeneuve termine sa course dans le bac à graviers

Page B 4



LIVRE

Selon des éditeurs, il y a trop de prix franco-québécois

Page B 8



ÉCONOMIE

FONDS D'INVESTISSEMENT



Michel Marcoux

La veuve à deux millions

La semaine dernière, j'ai vanté les qualités du livre de Stephen A. Jarislowsky, *Dans la jungle du placement*: quelle excellente leçon pour l'épargnant et l'investisseur! Sa recherche constante de la vérité et sa réputation de «traqueur» des malversations l'honorent. Un milieu financier composé davantage d'hommes de cette trempe se porterait mieux...

Là où M. Jarislowsky a tendance à mal juger le milieu auquel il appartient, c'est quand il met toute l'industrie du placement dans le même sac, sauf sa firme. Il écrit notamment en page 28: «Malheureusement, le client se fait souvent exploiter dans notre secteur, et pas seulement par les conseillers en placement. Les maisons de courtage et les sociétés de fonds communs jouent un rôle qui n'est guère reluisant.

Tous cherchent à faire le plus d'argent possible au détriment du client, notamment en lui faisant payer les frais les plus élevés possible. S'il y avait moins de cupidité et plus de professionnalisme dans ce secteur, tout le monde y gagnerait.»

Ouï! Et, c'est le même discours que l'auteur a tenu dans plusieurs entrevues. Hors de l'Église, point de salut: un discours qui peut faire peur. Comparer les frais de gestion que la firme de M. Jarislowsky facture, pour un produit d'élite, et ceux pratiqués par l'industrie des fonds communs de placement (FCP), caractérisée par un produit de masse et démocratique est irréaliste. Effectivement, les frais annuels de gestion d'un FCP équilibré sont de 2,25 %, tandis que la firme de gestion privée de l'auteur facture des frais de gestion de 0,5 %, mais bien en gestion privée. La différence est énorme et très importante, c'est incontestable.

Voyons l'envers de la médaille. Au Canada, selon les données de l'Institut des fonds d'investissement canadien, le compte moyen est d'environ 10 000 \$. En contrepartie, chez Jarislowsky Fraser, le compte minimum est de deux millions de dollars. Ce n'est pas la moyenne, mais bien un minimum. Poussons le calcul: un compte de 10 000 \$ en FCP entraînera des frais de gestion annuels de 225 \$. Et, cette somme sera partagée entre la famille de fonds, le courtier et son représentant. Chez Jarislowsky Fraser, les frais de gestion annuels pour le minimum de deux millions seront de 10 000 \$. Les situations ne peuvent vraiment pas se comparer. Trois «petits» comptes chez Jarislowsky Fraser, soit six millions d'actif, équivaldront à 600 comptes de 10 000 \$ dans une famille de fonds.

Les coûts administratifs pour gérer trois comptes ou 600 ne sont pas les mêmes, c'est l'évidence. Les frais de gestion et d'administration d'un client sont assez semblables peu importe la taille du portefeuille. Les coûts informatiques n'augmentent pas quand on ajoute des zéros. Il est tout à fait normal que les frais de gestion d'un portefeuille diminuent avec l'importance du capital investi par le client: c'est une pratique que l'on ne retrouve pas uniquement chez Jarislowsky Fraser, mais dans toute l'industrie du placement.

Je veux bien que M. Jarislowsky s'affiche comme le défenseur de la veuve et de l'orphelin, c'est à son honneur, mais il n'accepte que les veuves avec un dépôt de deux millions, les autres étant dirigées vers les familles de fonds qu'il gère en sous-traitance. Et, ce sont ces mêmes firmes qu'il dénonce avec leurs frais excessifs. Qu'a-t-il à offrir au véritable petit investisseur, celui qui possède moins de deux millions? Rien, puisqu'il faut supposer que ce type de clients n'est pas assez payant. À deux millions et plus, au Canada, on ne parle plus ici de petits investisseurs. M. Jarislowsky sert très bien sa clientèle: il a pris de nombreuses années à bâtir son entreprise et sa réputation sans faille. Cependant, pourquoi accabler l'industrie qui s'adresse aux petits investisseurs et qui, dans l'ensemble, fait un bon travail? Le Canadien ou le Québécois moyen naviguera très rarement dans les deux millions.

Quant aux fonds communs de placement qu'il gère, malgré ses dénonciations, il s'agit de très bons produits, et M. Jarislowsky aurait pu en tenir compte dans son ouvrage. Prenons l'exemple du fonds Renaissance Équilibré canadien, géré par sa firme ou un autre géré pour la TD, soit le TD Valeurs sûres canadiennes, que je recommande régulièrement à mes clients.

Cependant, nous serions là encore loin du rendement de 14 %, que M. Jarislowsky affirme être «un objectif ambitieux, mais réaliste» (p. 90). Une affirmation plutôt surprenante de la part d'un investisseur aussi compétent.

question@avantages.com

L'auteur est conseiller en placement et président d'Avantages Services Financiers, une société indépendante spécialisée dans le courtage de fonds communs de placement et dans la gestion privée.

GÉRARD BÉRUBÉ

La faiblesse des taux d'intérêt aidant, l'emprunt hypothécaire sous forme de marge de crédit est en plein essor depuis deux ans maintenant. Le phénomène s'alimente également à même cette valorisation des propriétés, en progression depuis 2000. Le véhicule est intéressant par la flexibilité qu'il offre, mais il fait appel au consommateur discipliné vivant aisément avec des taux d'intérêt variables.

Toutes les institutions financières offrent leur formule, mais l'on reconnaît à la Financière Manuvie d'avoir lancé la mode au Canada en 2003. Du moins, si la marge de crédit garantie existait déjà depuis plusieurs années, l'institution aura donné le coup d'envoi à cet engouement qui ne se dément plus. La Banque Nationale en a fait son produit vedette l'an dernier en lançant son «Tout-en-un». La Banque Royale a également misé sur ce véhicule, avec sa marge proprio RBC. «Il y a véritablement un engouement. En fait, on peut parler de virage par rapport au prêt hypothécaire classique», a commenté Raymond Chouinard, Relations avec les médias chez RBC Groupe financier.

Yanick Desnoyers, économiste principal à la Financière Banque Nationale, a chiffré à 200 % la progression de ce type de prêt aux États-Unis en un peu moins de cinq ans. Au cumul, la valeur des marges de crédit hypothécaires atteindrait les 400 milliards \$US. Au Canada, le phénomène est plus récent. Mais cette forme de prêts atteindrait déjà les 90 milliards de dollars, soit 15 % d'un marché d'hypothèques résidentielles évalué à 600 milliards de dollars.

L'engouement est venu de la faiblesse persistante des taux d'intérêt, qui a nourri une activité de re-

financement des plus denses. Il a été amplifié par la hausse de la valeur des propriétés et par le désir de vouloir capitaliser sur cette plus-value. Pour les années 2002 et 2003, alors que le pouvoir d'achat supplémentaire créé à la fois par la diminution de taux et la plus-value atteignait les 36 milliards de dollars selon Marchés mondiaux CIBC, la moitié des emprunteurs hypothécaires avaient profité de la conjoncture favorable pour refinancer leur prêt. Les économies de taux dégagées se sont alors chiffrées à sept milliards, alors que les liquidités supplémentaires provenant d'une hausse de la valeur nette étaient estimées à 11 milliards.

Si, aux États-Unis, cette activité intense de refinancement a permis aux ménages de transformer leur propriété en un guichet automatique servant à monnayer leurs dépenses de consommation, de ce côté-ci de la frontière, elle a plutôt permis de rembourser des dettes comportant un taux d'intérêt plus élevé ou d'engager les liquidités supplémentaires dans des dépenses de rénovation. Seulement le quart des emprunteurs canadiens ayant refinancé leur propriété se sont servis de cette marge de manœuvre financière plus grande pour accroître leurs dépenses.

Taux préférentiel

Quant au véhicule privilégié, l'hypothèque traditionnelle ou conventionnelle a été largement remplacée par la marge de crédit hypothécaire, ou marge de crédit personnelle avec garantie hypothécaire. Cette marge permet d'accéder à la valeur nette de la propriété ou, tout simplement, d'acheter une proprié-

té, en règle générale jusqu'à concurrence de 75 %, voire jusqu'à 90 % de sa valeur lorsqu'elle est assurée par la Société canadienne d'hypothèques et de logement. Le taux appliqué est le taux préférentiel (auquel s'ajoute l'assurance, le cas échéant), qui se situe présentement à 50 points de base sous le taux hypothécaire à un an, et il est appliqué quotidiennement.

L'intérêt est calculé uniquement sur le capital puisé dans la marge et cet intérêt dû constitue le minimum exigé en guise de versement périodique. L'utilisateur devra donc s'imposer une discipline de remboursement du capital s'il veut réduire son niveau d'endettement.

La flexibilité est donc totale. En retour, une marge convient à l'emprunteur discipliné et capable de bien vivre ou d'absorber un taux d'intérêt variable. Les consommateurs compulsifs sont invités à s'abstenir! Autre point à surveiller: les frais (de notaire, d'évaluation et de dossier) reliés au refinancement.

Les institutions financières vont greffer à leur marge de crédit un compte transactionnel permettant l'émission de chèques, voire la possibilité d'utiliser la somme empruntée à des fins d'investissement (et de pouvoir, ainsi, déduire la dépense d'intérêt à des fins d'impôts). Le tout peut être assorti de modes de paiement ayant des composantes à taux fixe et variable, de manière à permettre au titulaire du compte de moduler le profil de son compte à son choix. Tous ces changements, apportés une fois le compte ouvert, se font sans frais de notaire ou d'enregistrement supplémentaires.

Le Devoir



Bernard Ebbers tente d'échapper aux photographes à son départ de la Cour fédérale de New York, où se tenait la semaine dernière son procès pour délits financiers. L'ex-p.-d.g. de WorldCom a prétendu que la manipulation des livres de comptes de WorldCom était le fait de son ex-directeur financier, Scott Sullivan, mais les jurés ne l'ont pas cru et l'ont déclaré coupable.

Plus de pitié pour les p.-d.g. fraudeurs

ROB LEVER

Washington — La condamnation de l'ex-p.-d.g. de WorldCom est de très mauvais augure pour les prochains patrons appelés à répondre de délits financiers, et prouve que l'opinion américaine n'est pas prête à pardonner les récents scandales d'entreprises comme celui d'Enron, estiment des experts.

«Si j'étais Kenneth Lay, je tremblerais», déclare Thomas Donaldson, qui enseigne l'éthique des affaires dans une université de Pennsylvanie. Kenneth Lay est le fondateur du courtier en énergie Enron, dont il a été le président du conseil d'administration ou p.-d.g. jusqu'à la faillite de décembre 2001. Son procès est prévu pour janvier 2006.

Inculpé onze fois au total, M. Lay réfute les accusations de fraude comptable ayant mené à l'effondrement d'Enron... tout comme les niait Bernard Ebbers, de WorldCom, qu'un jury populaire a reconnu coupable de neuf chefs d'accusation cette semaine à New York, et qui risque plusieurs dizaines d'années de prison à partir du 13 juin quand sa peine sera prononcée.

Ce verdict «envoie aux dirigeants et aux conseils d'administration à travers le pays le message clair que nous n'allons plus tolérer les fautes de gestion», estime Boyd Page, un avocat d'affaires d'Atlanta en Géorgie

qui a défendu des actionnaires floués, notamment de WorldCom. «C'est un avertissement à beaucoup de p.-d.g. qui pensaient pouvoir se cacher derrière une défense du type "je ne savais pas ce qui se passait",» renchérit Thomas Donaldson.

L'exemple d'Ebbers

Kenneth Lay a des raisons de s'inquiéter, car c'est aussi le système de défense qu'il a choisi, poursuit l'universitaire.

Pour Bernie Ebbers, patron autodidacte revendiquant des compétences de meneur d'hommes mais surtout pas d'expertise en finances, la manipulation des livres de comptes de WorldCom était le fait de son ex-directeur financier, Scott Sullivan. Lorsque l'ex-p.-d.g. est venu lui-même l'expliquer aux jurés, en prenant la barre des témoins, le procès a basculé: il était désormais question d'évaluer sa seule crédibilité à lui et non plus celle de Sullivan — qui disait de son côté avoir répondu aux ordres de son patron.

Ebbers, avec l'expérience d'une douzaine de fusions-acquisitions pour donner à WorldCom un tel poids dans les télécoms, pouvait-il réellement faire croire qu'il ignorait tout des chiffres?

C'était «une voie périlleuse», dit Kendall Coffey, un ancien procureur fédéral exerçant désormais dans le privé.

Le jury new-yorkais «n'a pas pu accepter la notion qu'une fraude massive puisse s'être poursuivie [sept trimestres d'affilée chez WorldCom] à l'insu» du p.-d.g., souligne pour sa part Robert Mintz, avocat du New Jersey habitué à défendre la délinquance en col blanc.

En somme, avec son verdict de culpabilité intégrale pour Ebbers, ce jury a prouvé que l'opinion publique était encore extrêmement sensible, plusieurs années après les faits, à des scandales qui ont coûté des milliards de dollars aux actionnaires ou leur emploi à des milliers de personnes.

«Quelque 20 000 personnes ont perdu leur moyen de subsistance à cause de la cupidité d'Ebbers», proteste encore Ken Boehm, du National Legal and Policy Center, veillant au respect de la bonne gouvernance d'entreprise. «Des citoyens ordinaires ont perdu au total 600 millions sur leurs fonds de retraite parce qu'Ebbers n'avait pas suffisamment de maisons, de bateaux ou de voitures», ajoute-t-il.

Thomas Donaldson évoque une exaspération sans précédent face à ce type de délinquance. «Je n'ai jamais vu à aucune période de l'histoire les Américains être aussi intolérants face aux excuses émanant des conseils d'administration» incriminés, conclut-il.

Agence France-Presse

LES FONDS COMMUNS DE PLACEMENT

SUITE DE LA PAGE B 2

N°	Dénomination	Capital	Actifs	Passifs	Net	Classement
1	Fonds commun de placement à capital variable	1000000000	1000000000	1000000000	1000000000	1
2	Fonds commun de placement à capital fixe	500000000	500000000	500000000	500000000	2
3	Fonds commun de placement à capital variable	200000000	200000000	200000000	200000000	3
4	Fonds commun de placement à capital fixe	150000000	150000000	150000000	150000000	4
5	Fonds commun de placement à capital variable	100000000	100000000	100000000	100000000	5
6	Fonds commun de placement à capital fixe	80000000	80000000	80000000	80000000	6
7	Fonds commun de placement à capital variable	70000000	70000000	70000000	70000000	7
8	Fonds commun de placement à capital fixe	60000000	60000000	60000000	60000000	8
9	Fonds commun de placement à capital variable	50000000	50000000	50000000	50000000	9
10	Fonds commun de placement à capital fixe	40000000	40000000	40000000	40000000	10
11	Fonds commun de placement à capital variable	30000000	30000000	30000000	30000000	11
12	Fonds commun de placement à capital fixe	20000000	20000000	20000000	20000000	12
13	Fonds commun de placement à capital variable	15000000	15000000	15000000	15000000	13
14	Fonds commun de placement à capital fixe	10000000	10000000	10000000	10000000	14
15	Fonds commun de placement à capital variable	8000000	8000000	8000000	8000000	15
16	Fonds commun de placement à capital fixe	7000000	7000000	7000000	7000000	16
17	Fonds commun de placement à capital variable	6000000	6000000	6000000	6000000	17
18	Fonds commun de placement à capital fixe	5000000	5000000	5000000	5000000	18
19	Fonds commun de placement à capital variable	4000000	4000000	4000000	4000000	19
20	Fonds commun de placement à capital fixe	3000000	3000000	3000000	3000000	20
21	Fonds commun de placement à capital variable	2000000	2000000	2000000	2000000	21
22	Fonds commun de placement à capital fixe	1500000	1500000	1500000	1500000	22
23	Fonds commun de placement à capital variable	1000000	1000000	1000000	1000000	23
24	Fonds commun de placement à capital fixe	800000	800000	800000	800000	24
25	Fonds commun de placement à capital variable	700000	700000	700000	700000	25
26	Fonds commun de placement à capital fixe	600000	600000	600000	600000	26
27	Fonds commun de placement à capital variable	500000	500000	500000	500000	27
28	Fonds commun de placement à capital fixe	400000	400000	400000	400000	28
29	Fonds commun de placement à capital variable	300000	300000	300000	300000	29
30	Fonds commun de placement à capital fixe	200000	200000	200000	200000	30
31	Fonds commun de placement à capital variable	150000	150000	150000	150000	31
32	Fonds commun de placement à capital fixe	100000	100000	100000	100000	32
33	Fonds commun de placement à capital variable	80000	80000	80000	80000	33
34	Fonds commun de placement à capital fixe	70000	70000	70000	70000	34
35	Fonds commun de placement à capital variable	60000	60000	60000	60000	35
36	Fonds commun de placement à capital fixe	50000	50000	50000	50000	36
37	Fonds commun de placement à capital variable	40000	40000	40000	40000	37
38	Fonds commun de placement à capital fixe	30000	30000	30000	30000	38
39	Fonds commun de placement à capital variable	20000	20000	20000	20000	39
40	Fonds commun de placement à capital fixe	15000	15000	15000	15000	40
41	Fonds commun de placement à capital variable	10000	10000	10000	10000	41
42	Fonds commun de placement à capital fixe	8000	8000	8000	8000	42
43	Fonds commun de placement à capital variable	7000	7000	7000	7000	43
44	Fonds commun de placement à capital fixe	6000	6000	6000	6000	44
45	Fonds commun de placement à capital variable	5000	5000	5000	5000	45
46	Fonds commun de placement à capital fixe	4000	4000	4000	4000	46
47	Fonds commun de placement à capital variable	3000	3000	3000	3000	47
48	Fonds commun de placement à capital fixe	2000	2000	2000	2000	48
49	Fonds commun de placement à capital variable	1500	1500	1500	1500	49
50	Fonds commun de placement à capital fixe	1000	1000	1000	1000	50

FONDS AUTONOMES

N°	Dénomination	Capital	Actifs	Passifs	Net	Classement
1	Fonds commun autonome à capital variable	1000000000	1000000000	1000000000	1000000000	1
2	Fonds commun autonome à capital fixe	500000000	500000000	500000000	500000000	2
3	Fonds commun autonome à capital variable	200000000	200000000	200000000	200000000	3
4	Fonds commun autonome à capital fixe	150000000	150000000	150000000	150000000	4
5	Fonds commun autonome à capital variable	100000000	100000000	100000000	100000000	5
6	Fonds commun autonome à capital fixe	80000000	80000000	80000000	80000000	6
7	Fonds commun autonome à capital variable	70000000	70000000	70000000	70000000	7
8	Fonds commun autonome à capital fixe	60000000	60000000	60000000	60000000	8
9	Fonds commun autonome à capital variable	50000000	50000000	50000000	50000000	9
10	Fonds commun autonome à capital fixe	40000000	40000000	40000000	40000000	10
11	Fonds commun autonome à capital variable	30000000	30000000	30000000	30000000	11
12	Fonds commun autonome à capital fixe	20000000	20000000	20000000	20000000	12
13	Fonds commun autonome à capital variable	15000000	15000000	15000000	15000000	13
14	Fonds commun autonome à capital fixe	10000000	10000000	10000000	10000000	14
15	Fonds commun autonome à capital variable	8000000	8000000	8000000	8000000	15
16	Fonds commun autonome à capital fixe	7000000	7000000	7000000	7000000	16
17	Fonds commun autonome à capital variable	6000000	6000000	6000000	6000000	17
18	Fonds commun autonome à capital fixe	5000000	5000000	5000000	5000000	18
19	Fonds commun autonome à capital variable	4000000	4000000	4000000	4000000	19
20	Fonds commun autonome à capital fixe	3000000	3000000	3000000	3000000	20
21	Fonds commun autonome à capital variable	2000000	2000000	2000000	2000000	21
22	Fonds commun autonome à capital fixe	1500000	1500000	1500000	1500000	22
23	Fonds commun autonome à capital variable	1000000	1000000	1000000	1000000	23
24	Fonds commun autonome à capital fixe	800000	800000	800000	800000	24
25	Fonds commun autonome à capital variable	700000	700000	700000	700000	25
26	Fonds commun autonome à capital fixe	600000	600000	600000	600000	26
27	Fonds commun autonome à capital variable	500000	500000	500000	500000	27
28	Fonds commun autonome à capital fixe	400000	400000	400000	400000	28
29	Fonds commun autonome à capital variable	300000	300000	300000	300000	29
30	Fonds commun autonome à capital fixe	200000	200000	200000	200000	30
31	Fonds commun autonome à capital variable	150000	150000	150000	150000	31
32	Fonds commun autonome à capital fixe	100000	100000	100000	100000	32
33	Fonds commun autonome à capital variable	80000	80000	80000	80000	33
34	Fonds commun autonome à capital fixe	70000	70000	70000	70000	34
35	Fonds commun autonome à capital variable	60000	60000	60000	60000	35
36	Fonds commun autonome à capital fixe	50000	50000	50000	50000	36
37	Fonds commun autonome à capital variable	40000	40000	40000	40000	37
38	Fonds commun autonome à capital fixe	30000	30000	30000	30000	38
39	Fonds commun autonome à capital variable	20000	20000	20000	20000	39
40	Fonds commun autonome à capital fixe	15000	15000	15000	15000	40
41	Fonds commun autonome à capital variable	10000	10000	10000	10000	41
42	Fonds commun autonome à capital fixe	8000	8000	8000	8000	42
43	Fonds commun autonome à capital variable	7000	7000	7000	7000	43
44	Fonds commun autonome à capital fixe	6000	6000	6000	6000	44
45	Fonds commun autonome à capital variable	5000	5000	5000	5000	45
46	Fonds commun autonome à capital fixe	4000	4000	4000	4000	46
47	Fonds commun autonome à capital variable	3000	3000	3000	3000	47
48	Fonds commun autonome à capital fixe	2000	2000	2000	2000	48
49	Fonds commun autonome à capital variable	1500	1500	1500	1500	49
50	Fonds commun autonome à capital fixe	1000	1000	1000	1000	50

LES SPORTS

EN BREF

Pas de fracture pour Lucas

Le boxeur Éric Lucas respire mieux: il n'a pas subi de fracture à la main droite comme il le craignait à l'issue de son combat victorieux de vendredi à Montréal contre l'Américain James Crawford. Une telle fracture aurait contraint au repos complet pour au moins six mois. La blessure compromet néanmoins son combat prévu pour le 3 juin contre Christian Sanavia, l'aspirant numéro 2 au titre des super-moyens du WBC. D'autres examens au cours des prochains jours vont préciser la réelle nature de cette blessure. Le pugiliste de 33 ans constatait hier que la douleur était beaucoup moins intense que la veille. — PC

McCain n'a pas confiance dans le baseball

Washington — Disant «qu'on ne peut faire confiance au baseball», le sénateur John McCain a déclaré hier que l'adoption d'une nouvelle loi pourrait être nécessaire afin d'obliger ce sport à changer sa façon de faire relativement aux stéroïdes. Le sénateur républicain de l'Arizona s'est fait l'écho de plusieurs membres du Congrès américain qui se disent déçus du programme anti-drogue du baseball après avoir entendu les témoignages du commissaire Bud Selig et du directeur de l'association des joueurs Donald Fehr jeudi lors des audiences du Comité des réformes qui enquêtent sur l'usage des stéroïdes au baseball. «Que devons-nous faire? Il me semble qu'il faut envisager l'adoption d'une loi qui obligerait tous les sports professionnels à soumettre leurs athlètes à des tests antidopage», a dit McCain. — AP

Federer bat Hewitt

Indian Wells, Californie — Le favori Roger Federer a excellé dans toutes les facettes de son jeu, hier, pour vaincre Lleyton Hewitt 6-2, 6-4, 6-4 et défendre avec succès son titre au tournoi de tennis d'Indian Wells. Federer a fait étalage de tout son talent pendant cette finale. Faisant preuve de puissance et de précision, il a tenu son adversaire australien hors d'équilibre, alternant volées victorieuses, amortis vainqueurs et quelques smashes. Federer a remporté ses sept derniers duels face à Hewitt, incluant la dernière finale des Internationaux des États-Unis. — AP

Grand Prix de Malaisie

Villeneuve termine sa course dans le gravier

Sepang, Malaisie — Jacques Villeneuve a terminé en queue de poisson son week-end au Grand Prix de Malaisie, hier. Après avoir terminé sa course dans un bac à graviers au 27^e tour à la suite d'un tête-à-queue causé par un problème de freins, le Québécois était en rogne et il a quitté le circuit de Sepang avant même la fin de l'épreuve.

«C'est toujours le même problème, a-t-il soupiré en se dirigeant vers la sortie. Honnêtement, je ne sais plus quoi faire. Quand je n'attaque pas, je bloque les roues avant et quand j'attaque, je bloque les roues arrière.»

Avant de finir dans le bac à graviers, il s'était pourtant battu afin de remplir l'objectif qu'il s'était fixé.

«Mon but était d'être le plus constant possible. C'est vraiment dommage ces problèmes de freins car j'étais en mesure de tirer profit des progrès réalisés au cours du week-end. Mais au 27^e tour, j'ai bloqué l'arrière et je suis parti en tête-à-queue.»

Le pire, c'est que Villeneuve sera confronté au même problème lors du prochain Grand Prix de Bahreïn.

«Ces problèmes sont d'ordre électronique et nous ne pourrions pas les solutionner avant Bahreïn puisque aucune séance d'essais n'est prévue d'ici-là!»

Écurie privée fonctionnant avec un budget limité, Sauber doit faire attention à ses moindres dépenses.

Le coéquipier Villeneuve, Felipe Massa s'est bien battu mais il ne pouvait espérer faire beaucoup mieux que sa 10^e position, à un tour du vainqueur Fernando Alonso.

«Je pense que notre vitesse était raisonnable si on la compare aux qualifications, et j'ai pu suivre Michael [Schumacher] pendant de nombreux tours, a commenté Massa. J'ai commencé à avoir des problèmes de survirage au virage 12 après mon 2^e ravitaillement. J'ai dû monter généreusement sur un vibreur à cause de ce problème et, après cela, la voiture semblait avoir perdu beaucoup d'appuis à l'arrière et était difficilement contrôlable lorsque le rythme était soutenu.»

Le patron Peter Sauber était déçu de la tournure des événements pour ce Grand Prix disputé dans la cour du principal commanditaire de l'équipe, Petronas.

«Ce fut un week-end difficile pour nous, surtout sur les terres de Petronas où nous espérons être plus forts.



BAZUKI MUHAMMAD REUTERS

Après sa sortie de piste, Villeneuve s'est rabattu sur la moto pour retourner aux puits.

Je pense qu'après le résultat d'aujourd'hui chacun comprend dans l'écurie qu'il faut redoubler d'effort pour rapidement progresser.»

Sur le podium

Après Giancarlo Fisichella en Australie, l'Espagnol Fernando Alonso a remporté hier le Grand Prix de Malaisie de Formule 1. C'est la deuxième victoire de l'Espagnol en carrière. Parti en position de tête, il a mené la course de bout en bout, devançant à l'arrivée l'Italien Jarno Trulli, qui donne à Toyota son premier podium en F1, et l'Allemand Nick Heidfeld

(Williams-BMW). Le Colombien Juan Pablo Montoya (McLaren) a terminé quatrième, devant Ralf Schumacher (Toyota) et David Coulthard (Red Bull).

Le septuple champion du monde allemand Michael Schumacher (Ferrari), parti en 13^e position, se consola petitement d'une course ratée en remportant ses premiers points de la saison en terminant septième de la course. Son coéquipier brésilien Rubens Barrichello a dû abandonner.

Presse canadienne

Mondiaux de ski acrobatique

L'or pour Heil aux bosses en parallèle

Ruka, Finlande — Jennifer Heil n'était pas certaine d'avoir le courage de se battre pour une médaille lors de l'épreuve des bosses en parallèle aux championnats du monde de ski acrobatique. Elle a finalement décroché la médaille d'or.

La Montréalaise d'adoption, qui aura 22 ans le mois prochain, a vaincu la Norvégienne Kari Traa en finale, procurant au Canada sa sixième médaille — et une troisième d'or — à ces championnats.

Heil doutait de pouvoir s'accrocher après un superbe premier saut en finale. Mais elle a gardé le cap et elle a ainsi terminé sa saison en beauté. Récemment, elle a mérité son deuxième globe de cristal consécutif, décerné à la championne du classement de la Coupe du monde des bosses.

«La victoire d'aujourd'hui est exceptionnelle, mais mes deux globes de cristal demeurent en haut de la liste!», a-t-elle confié. Heil, très émue, était particulièrement heureuse d'avoir réussi à renverser la vapeur à la suite d'une décevante cinquième place dans les bosses en simple, samedi, où son manque de

rapidité lui avait coûté une médaille.

«Je suis très fière d'avoir réussi à aller puiser l'énergie dont j'avais besoin. J'ai dû travailler très fort», a-t-elle poursuivi.

Elle a confié que sa déception de samedi est finalement devenue une source de motivation. «Le week-end a été très éprouvant. Je suis fatiguée et j'ai travaillé très fort toute l'année. Je me sens vidée.»

Heil a remporté la finale contre Traa, qui a mérité l'argent. La Japonaise Aiko Uemura a remporté la médaille de bronze.

Chez les hommes, Pierre-Alexandre Rousseau, de Drummondville, a fini 7^e et Marc-André Moreau, de Chambly, qui avait remporté l'argent de l'épreuve individuelle des bosses la veille, a pris le 8^e rang. Rousseau a perdu son duel en quarts de finale contre l'éventuel médaillé de bronze, l'Américain Jeremy Bloom, tandis que Moreau a perdu lors de la même ronde contre le Finlandais Mikko Ronkainen qui a pris la quatrième place.

Presse canadienne

Championnats mondiaux de patinage artistique

Une place de plus à Turin pour le Canada

Moscou — Le Canada a quitté les championnats mondiaux de patinage artistique avec une place supplémentaire pour les Jeux olympiques, tout en sachant que la plupart de ses athlètes n'ont pas patiné à la hauteur de leur talent.

Une médaille d'argent a été remportée par Jeffrey Buttle, mais la plupart des membres de l'équipe canadienne n'ont pas offert les résultats attendus aux moments cruciaux.

«On a laissé filer beaucoup de points, a dit la présidente et directrice générale de Patinage Canada Pam Coburn. Il s'agit de repartir à neuf à ce point-ci. On va travailler sur l'approche mentale, et je pense que vous verrez beaucoup d'amélioration.»

Emanuel Sandhu a terminé septième, un rang de mieux que l'an

dernier. Il a offert un solide programme long mais, sept ans après son émergence, les amateurs ne l'ont toujours pas vu atteindre un niveau supérieur d'excellence en championnat du monde.

La bonne nouvelle pour Patinage Canada est que le résultat combiné de Buttle et Sandhu, neuf, se trouve à l'intérieur de la combinaison établie à 13 pour donner au Canada un troisième élément à sa formation des Jeux olympiques. Les meilleurs candidats seraient Shawn Sawyer et le vétéran Ben Ferreira.

Chez les dames, la Russe de 26 ans Irina Slutskaya a montré la meilleure performance de l'événement et a remis la main sur le titre mondial qu'elle avait remporté il y a trois ans.

Presse canadienne

Téléphone: 985-3322
Télécopieur: 985-3340

LES PETITES ANNONCES

Courriel: petitesannonces@ledevoir.com

AVIS DE DÉCÈS

I · N · D · E · X
REGROUPEMENTS DE RUBRIQUES

- 100 • 199 IMMOBILIER RÉSIDENTIEL
- 200 • 299 IMMOBILIER COMMERCIAL
- 300 • 399 MARCHANDISES
- 400 • 499 OFFRES D'EMPLOI
- 500 • 599 PROPOSITIONS D'AFFAIRES ET DE SERVICES
- 600 • 699 VÉHICULES

LES PETITES ANNONCES

DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H30 À 17H00

Pour placer, modifier ou annuler votre annonce, téléphonez avant 14 h 30 pour l'édition du lendemain.

Téléphone: **985-3322**
Télécopieur: **985-3340**

Conditions de paiement: cartes de crédit

AVIS
À TOUS NOS ANNONCEURS

Veuillez, s'il vous plaît, prendre connaissance de votre annonce et nous signaler immédiatement toute anomalie qui s'y serait glissée.

LE DEVOIR ne sera pas responsable des erreurs répétées.

Merci de votre attention.

176
CHALET À LOUER

Lac Simon (Chénéville / Duhamel)
Plage privée sable blanc, terr. boisé, 2 ch., 1 cathédrale. 2 mois: juin/juillet, août/sept. 514-332-1404

NOTRE-DAME-DU-PORTAGE
Saison estivale - Très beau et grand chalet avec vue sur fleuve et superbe terrain.
Claude: 418-862-7731 ou
Guy: 418-862-7209

210
COMMERCÉ À VENDRE

RESTAURANT À ST-SAUVEUR
(65 places) Pien centre.
Fort potentiel. Bon rapport.
Prix à discuter. 514-796-4444

251
BUREAUX À LOUER

*** VIEUX-MONTREAL ***
7 bureaux individuels meublés avec ou sans services. Adj. Palais Justice et métro. 514-282-8889

Pour publication section décès

le mémoriel
www.lememoriel.com

(514) 525-1149

2190 Mont-Royal Est
Montréal, Qc H2H 1K3
Téloc.: (514) 525-7999

Tous les jours de 11h à 19h30

101
PROPRIÉTÉS À VENDRE

QUARTIER HISTORIQUE, VIEUX-LONGUEUIL

Maison de style normand, 10 pièces, mezzanine, cuisine et salle de bains rénovées, foyer combustion EPS, chéne, ardoise, granit, boiserie, garage, lot 1997, terrain 8600 p.c. Proximité écoles et métro. 540 000 \$
(450) 677-8046
precourtage@sympatico.ca

103
CONDOMINIUMS ET COPROPRIÉTÉS

PLATEAU (métro Laurier)
26, 6 1/2 unités, 3 ch., pl. lattes, murs briques, 2 balcons, grande terrasse. 248 000\$. 514-278-5341

ROSEMONT (Près métro Cadillac)
Adossé à boisé. Raz-de-ch., 1200 p.c., 2 ch., 2 sb., pl. chêne, a/c, terrasse. Garage, piscine int./ext., gym. 234 000\$. 514-259-7571

115
EXTÉRIEUR DE MONTRÉAL

Îles-de-la-Madeleine (Belle-Anse)
Lot rénové. Atelier d'artiste, résidence, galerie d'art. 418-665-7824

KAMOURASKA
Maison de 90 ans située cœur du village. Cour arrière vue fleuve 114'x142' sur terrain 6200 p.c. 418-661-7484 soir

160
APPARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER

DISCRIMINATION INTERDITE

La Commission des droits de la personne du Québec rappelle que lorsqu'un logement est offert en location (ou sous-location), toute personne disposée à payer le loyer et à respecter le bail doit être traitée en pleine égalité, sans distinction, exclusion ou préférence fondée sur la race, la couleur, le sexe, la grossesse, l'orientation sexuelle, l'état civil, l'âge du locataire ou de et de ses enfants, la religion, les convictions politiques, la langue, l'origine ethnique ou nationale, la condition sociale, le handicap ou l'utilisation d'un moyen pour pallier ce handicap.

LACHINE - Haut de duplex, 5 1/2 + s. lavage, boiserie, 2 stat., près de tout. 1 juil. 925 \$/m (chauffé). 514-634-8493

LACORDAIRE/BEAUBIEN
5 1/2, bas duplex + s.s., 2 s. de b. Garage obliq. Cour avec piscine. 1 400\$ Juillet. 514-259-8485

LAURIER/HUTCHISON
4 1/2 rénové, 4 électros, stat. inclus. 1 400\$ Juillet. 514-484-7275

LUXUEUX CONDO/ESTUAIRE III
Grand 4 1/2, vue sur fleuve. Accès int. métro, Pisc. int. et ext. Gymnase. Stat. int. Juillet. 1 400\$ 450-674-7161

160
APPARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER

OUTREMENT - L'ÉMINENCE
St-Joseph/Laurier
3 1/2 à 1200\$ chauffés, 1 équipé. Piscine, sauna. 514-272-8086

PETITE PATRIE
Beaubien/des Érables
Beau 7 1/2 unités sur 2 étages, boiserie, vitraux, patio, cour, jardin. 1 600 \$ p.c. Juillet. 514-374-0818

PLATEAU des Érables, 3e avec mezz., 1 400 p.c., 2 c. alc., a/c, alarme, terrasse, piscine, tr. lumineux. Avril. 1 500 \$ 514-526-0346

PLATEAU - Chr.-Col./Marie-Anne
Pr. métro, 8 1/2, rdc. pl. bois, entr. lav.-séch. Juin. 1 220 \$/m (n.c.) Non-fum., pas d'animaux. rousse@videotron.ca

PLATEAU ST-JOSEPH
Pr. métro Laurier. Grand et luxueux 7 1/2, 1 800 p.c. Très belle restauration, boiserie, vitraux, s. à diner, 3 c.c. fermées, 2 s. de b. luxueux. Garage. 2 700\$ chauffé. 1759. 514-213-3964, 514-844-7359

160
APPARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER

VIEUX-QUÉBEC - HAUTE-VILLE PIED-À-TERRER
Professeur louerait son logement de 2 étages à aires ouvertes. Vue panoramique incomparable marina, fleuve, Terrasse sur toit. Bauderie. À partir du 1er mai pour durée indéterminée de 1 à 6 mois. 418-694-0414

164
CONDOMINIUMS À LOUER

CENTRE-VILLE LAVAL
Construction neuve en béton. Ascenseur, unité coin ensoleillée, 2 c.c., foyer, a/c, jardin central. Près de tous les services. 1 700\$ 514-965-5030

HENRI-BOURASSA EST - Condo neuf, gr. 4 1/2, 5e, garage, 1 200 \$/m. 514-327-4850, 514-947-5945

VIEUX-LONGUEUIL
Récant, 1250 p.c., 2 c.c., stat. ascenseur. Près de tout. 1145\$ 450-670-1687 mike@sauteur.com

VIEUX-MONTREAL Moderne, lumineux, 1050 p.c., 2 c.c., 4 électros, foyer, a/c, stat. int. Piscine. Libre. 1360\$ 514-845-4031

165
PROPRIÉTÉS À LOUER

QUÉBEC - 400 m²
5 c.c., 2 1/2 s. de b., bureau, boiserie, ardoise, terrasse. Mai. 3 000\$/m. 418-687-4988

167
MEUBLÉS

Ave LAVAL, Pr. Square St-Louis Grand 3 1/2 donnant sur jardin 2 mois min. \$ nég. 514-844-8470

170
HORS FRONTIÈRES À LOUER

À PARIS - 400 à 700 euros/sem.
Bastille, Marais. xyz@yahoo.fr 01133 812 415 239

MÉDITERRANÉE MER 7 km
BORD LAC entre COLLIOURE et PERPIGNAN. Maison-village + gr. patio, réno. 3 - 4 pers. Sem/mois MARS - SEPT. 514 838 8563

175
MAISONS DE CAMPAGNE À LOUER

ESTRIE - Chalets sur ferme bio, étang privé, petit paradis de calme et de beauté. Mois/saison. Mai à sept. Classé *** (819) 875-5270

GASPÉSIE - BORD DE MER
Newport 3 c.c. Sem 418-653-5583
http://pages.videotron.com/uidji

GASPÉSIE, Parc Fortillon
Très jolie maison, paisible. Vue panoramique sur montagne et baie de Gaspé. 418-892-5449

560
ENTRETIEN, RÉNOVATION

Besoin d'une AIDE MENAGÈRE honnête et responsable?
NE CHERCHEZ PLUS!
Appelez Michèle pour un travail soigné.
514-845-6889 après 19h
Références sur demande

575
DÉMÉNAGEMENTS

G. JODOIN TRANSPORT INC.
Déménagements de tous genres
Spécialité: appareils électriques
Assurance complète. 253-4374

695
AUTOMOBILES

BMW 528, 2000 Sport pack
Argent, intérieur gris, roue 17".
9400km 25 000\$
450-531-1111, Léon

SLA: 3 lettres du mot paralysie

La SLA vous enlève TOUT, sauf votre lucidité

Aidez-nous à vaincre cette maladie mortelle qui tue 3 Québécois par semaine!

SOCIÉTÉ DE SCLÉROSE LATÉRALE AMYOTROPHIQUE DU QUÉBEC (SLA-Québec)

(514) 725-2653
1-877-725-7125 (sans frais)

AHUNTSIC (entre Henri-Bourassa et Gouin)
Bien situé, secteur paisible, près d'un parc. Petit cottage semi-détaché tr. bien éclairé, 2 ch. Garage. 249 000\$. 514-214-7708

AHUNTSIC - Total, rénové Cott. semi dét., 5 ou 6 ch., 1 sdb/étage, clim. 2 gar. www.montalun.net/chem/32comerville/ 735.000\$

NDG - Superbe cott détaché-gar.
3480 Harbord. 624 000\$
www.duproprio.com/22215
Agents s'abstenir. 514-381-5826

XXX
FONDATION VINCENT
WWW.MAKEVINCENT.ORG
1 888 363-2433

135
TERRAINS

LOT BOISÉ part. aménagé
(sentiers, jardinage), vallée Jacques Cartier, site remarquable et tranquille. Idéal chasse et plein-air. Prox. parc. 101 acres. 149 000\$ 418-628-5224 Jean-Guy 450-773-0915 Danièle

160
APPARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER

AHUNTSIC 5 1/2, tout rénové
dans triplex. Promenade Fleury. Prox. métro. Juin/Juliet. 720\$ 514-614-1279

AHUNTSIC - Bas triplex rénové
Style ancestral, luxueux, éclairé, 1 500 p.c., 2 chambres, terrasse, 1 550\$ chauffé. 514-332-5399

MÉTRO BEAUBIEN
3 1/2, entièrement rénové. Libre. 665 \$/m. 514-278-2574

H.D.G. - Village Monkland
Bas duplex, 6 1/2 l. rénové, pl. bois tr. beaux, 1 foyer, cour arrière. Entants bienvenus. Non-fumeur. Pas d'animaux. 1 420\$/mois. Juillet ou août. (514) 487-4201

PROMOTION POINTE-CLAIRE
Magnifiques 1^{er} à 5^{1/2} À LOUER IMMÉDIATEMENT
Prix abordable, près des services et centre commercial. Stat. ext. 514-897-4045

165
PROPRIÉTÉS À LOUER

Boul. GOUIN Grand jardin avec accès à la rivière, 3 chambres, 2 sdb. Disponible 1er juillet. 1 500\$/mois. (514) 705-5378

OUTREMENT maison 4 + 1 c.c.
2 1/2 s. de b., rue paisible, 5 électros, jardin, s.-s. fini, 2 stat. 3870\$ 514-344-7594

OUTREMENT rue Bernard, gr. 5^{1/2}, lumineux, bois fr., plafonds hauts, balcon. Disp 17 avr. 514-271-4166

165
PROPRIÉTÉS À LOUER

ESTRIE - Chalets sur ferme bio, étang privé, petit paradis de calme et de beauté. Mois/saison. Mai à sept. Classé *** (819) 875-5270

GASPÉSIE - BORD DE MER
Newport 3 c.c. Sem 418-653-5583
http://pages.videotron.com/uidji

GASPÉSIE, Parc Fortillon
Très jolie maison, paisible. Vue panoramique sur montagne et baie de Gaspé. 418-892-5449

530
COURS

ATELIER D'ÉCRITURE À MTL
Sylvie Massicotte Int.450-247-0469

542
MASSOTHÉRAPIE

NOUVEAU OTMC - MASSAGE
Professionnel - Aquaparcure
635 Provoat Lachine 514-637-1979

555
GARDERIES, AIDE FAMILIALE

GARDERIE À 7\$
sur le Plateau Mt-Royal
514-280-1921

555
GARDERIES, AIDE FAMILIALE

GARDERIE À 7\$
sur le Plateau Mt-Royal
514-280-1921

SP
Le meilleur en plein air
ne boulez pas que le vie
d'une seule personne à la fois.
Elle boulez avec les familles entières.
SP Société canadienne
de la sécurité en plein air
1 800 288 7027 www.sp-societe.ca

ENCADREZ
votre
PETITE ANNONCE
985-3322

CONVERGENCE

MÉDIAS



Paul Cauchon

Portrait de groupe, prise deux

On a l'habitude de dire que les citoyens s'informent d'abord à la télévision. Une analyse plus fine de quelques enquêtes montre pourtant un portrait plus nuancé. En réalité, l'information est devenue une sorte de « buffet »: au fil de la journée, les citoyens prennent leurs nouvelles en partie dans les bulletins télévisés traditionnels, en partie sur les chaînes d'information continue, en partie dans les journaux, sur Internet, à la radio.

Par ailleurs le journalisme traditionnel, qu'on pourrait définir comme le « journalisme de vérification », basé sur des faits substantiels, recule de plus en plus devant le « journalisme d'assertion », où les faits sont rapportés très rapidement sans le niveau habituel de vérification auquel on peut s'attendre, où l'opinion et l'impression s'entremêlent aux faits.

L'explosion des blogues joue un rôle dans ce dernier phénomène. La richesse des blogues, c'est l'apport du point de vue des citoyens eux-mêmes. Mais les blogues, c'est aussi la « culture de l'assertion », qui se répand dans les autres médias.

Ce sont là quelques conclusions qui se dégagent du *State of News Media 2005*, ce grand rapport annuel sur l'état du journalisme américain, dont la première édition avait été lancée l'hiver dernier.

Le rapport compte des centaines de pages, de tableaux, de statistiques, de données en tous genres basées sur différentes enquêtes, des analyses de contenu, des analyses économiques, des analyses marketing, bref il y en a vraiment pour tous les goûts. L'ensemble veut tracer un portrait annuel de l'état de la situation, dans le domaine de l'information télévisée, de la radio, des journaux, des magazines, et d'Internet.

Le rapport est produit par le *Project for Excellence in Journalism*, un institut affilié à la prestigieuse Ecole de journalisme de l'Université Columbia, avec la collaboration de nombreux partenaires (on peut consulter le rapport complet au www.stateofthemedias.org).

Impossible de tout résumer, bien sûr. En vrac, mentionnons que le rapport revient sur les deux événements journalistiques de l'année aux États-Unis, la guerre en Irak et les élections américaines, pour constater que les citoyens apprécient plus qu'on ne le croit une information équilibrée, alors que l'année a pourtant été marquée par des accusations de préjugés journalistiques. Le rapport constate aussi que le tirage des journaux continue à décliner aux États-Unis et que le grand mouvement d'échanges de propriété dans le monde des communications s'est calmé en 2004, alors qu'il était étourdissant depuis une décennie.

Le rapport revient évidemment sur tous les scandales qui ont secoué le monde des médias, mais il en tire une conclusion intéressante: l'époque de la confiance aveugle envers les journalistes est terminée. Nous sommes passés du *trust-me journalism* au *show-me journalism*, affirment les auteurs, dans le sens où le journalisme doit maintenant être plus transparent. Les entreprises doivent mieux documenter la façon dont elles réalisent leurs reportages, afin de bien établir la confiance envers le consommateur.

Autre donnée: les grands réseaux de télévision américains sont à un tournant décisif. Plusieurs journalistes d'expérience partent maintenant à la retraite, et les réseaux doivent décider s'ils vont réinvestir dans le secteur des nouvelles ou s'il faut continuer à réduire les coûts (tiens, tiens, ça ne vous rappelle pas le cas de *Zone libre* à Radio-Canada?).

Le *State of News Media* fait grand cas de la montée des blogues, bien sûr, mais s'inquiète également de la popularité de Google News, un nouveau service où les nouvelles sont rassemblées par ordinateur.

Faut-il vraiment s'en inquiéter? Dans leur introduction, les auteurs du rapport racontent l'histoire de deux étudiants en journalisme qui tournaient en décembre dernier une petite vidéo sur l'avenir des informations. Les deux vidéastes imaginent qu'en 2014, dans dix ans, la technologie aura définitivement tué le journalisme traditionnel. Selon leur petit scénario, Google, le célèbre outil de recherche, fusionne avec Amazon.com en 2008 pour donner naissance en 2010 à *Googlezon*, un système entièrement informatisé qui rassemble automatiquement des informations et des déclarations provenant de toutes les sources possibles pour créer des bulletins de nouvelles taillés sur mesure selon les goûts de chaque personne.

Le système est amélioré en 2014, alors que ce méga-engin de recherche « intelligent » utilise les contributions de n'importe qui sur Internet, puisant à même une gigantesque bouillabaisse constituée de journalisme traditionnel, de blogues, de propagande politique et de relations publiques d'entreprise, pour livrer quotidiennement à chaque consommateur dans son ordinateur un bulletin de nouvelles individuel basé sur ses préférences et ses intérêts personnels.

Les auteurs de la vidéo concluent que le *New York Times* devient alors une sorte de *newsletter* envoyée à une petite élite vieillissante!

D'accord, c'est un peu *flyé* comme scénario. Et le *Project for Excellence in Journalism* doute qu'il se réalise. Mais le simple fait d'en discuter dans un rapport aussi sérieux traduit l'inquiétude des milieux journalistiques devant l'avenir de leur profession.

pcauchon@ledevoir.com

TECHNOLOGIE

L'affaire Fillion: Internet, une terre de liberté?

MICHEL DUMAIS

Maintenant que le micro de Jean-François Fillion semble définitivement éteint, nombreux sont ceux qui rêvent à son retour, soit sur les ondes d'une radio satellite, soit sur une radio 100 % Internet, soit, qui sait, dans les pages du magazine *Summum*, propriété de Genex Communications, comme rédacteur.

D'ailleurs, au cours des mois qui ont précédé son départ précipité, plusieurs commentateurs et chroniqueurs ont affirmé que, pour continuer à pratiquer son style de radio, M. Fillion n'avait qu'à se recycler et lancer sa propre radio Internet.

Internet, terre de liberté? Serait-il possible de réentendre Jean-François Fillion sur la Toile ou la radio satellite tenir exactement les mêmes propos qui ont causé sa perte sur les ondes publiques? Qu'il nous soit permis d'en douter.

Contrairement à la croyance populaire, bien qu'elles soient plus difficiles à appliquer, les règles relatives à la vie privée ou à l'obscénité (car c'est bien de cela qu'il s'agit et rien d'autre) sont tout aussi applicables sur Internet que sur une éventuelle terre d'accueil satellitaire.

La seule différence entre les ondes publiques et Internet ou la radio satellite réside dans l'organisme réglementaire qui régit les ondes, soit le CRTC. On l'a répété *ad nauseam*, détenir une licence d'utilisation du CRTC est un privilège qui s'accompagne de responsabilités puisque le spectre électromagnétique est un bien public. Il en est d'ailleurs de même aux États-Unis où le FCC, le CRTC américain, décerne ses licences avec encore plus de restrictions qu'au Canada. Et le tout, de dire Karim Benyekhlef, professeur-chercheur au Centre de recherche en droit public de l'Université de Montréal, est parfaitement constitutionnel.

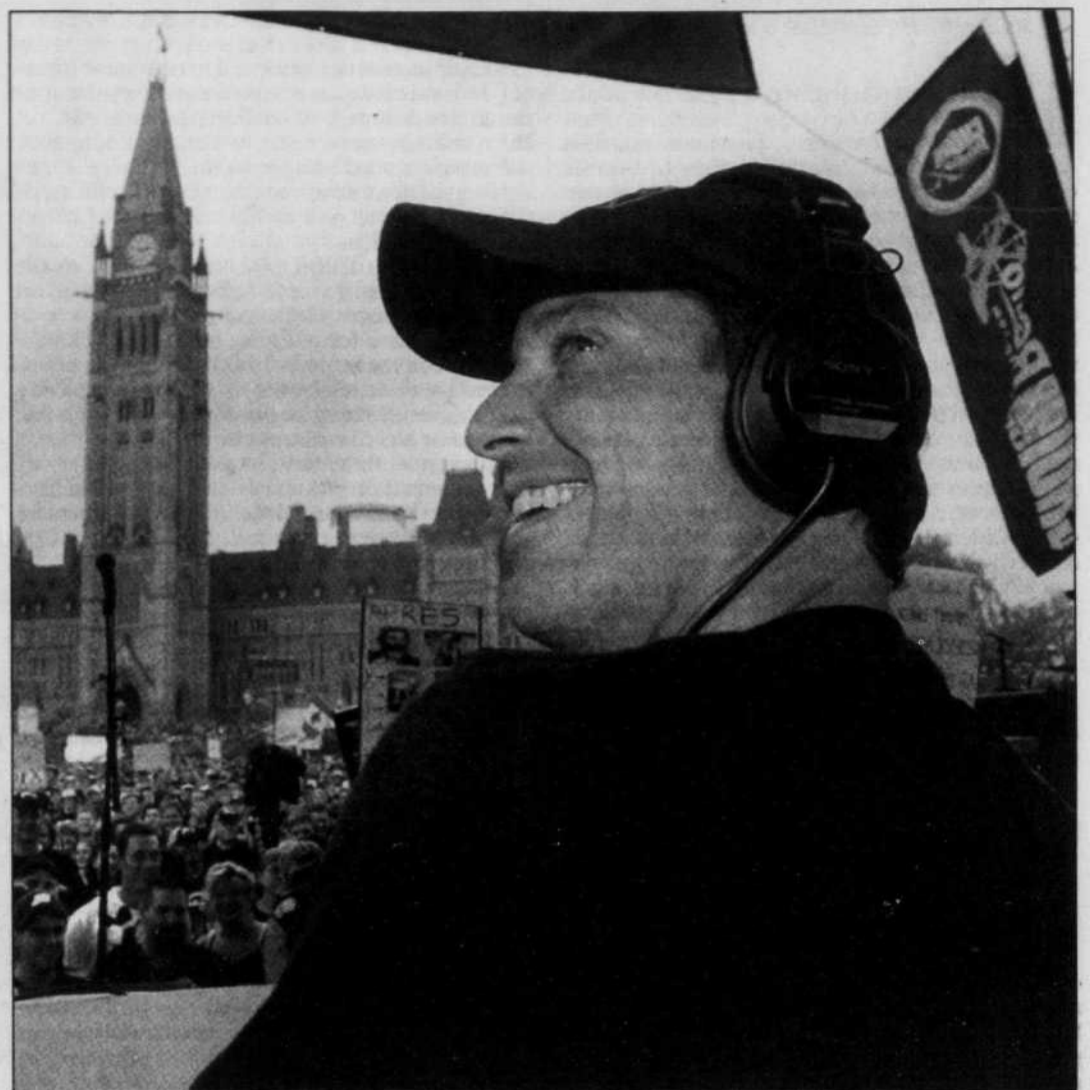
Pour le professeur Benyekhlef, il est important de comprendre le contexte dans lequel le FCC et le CRTC ont été créés. « Lorsque les États-Unis et le Canada ont décidé de confier à des organismes la réglementation des ondes publiques, radio et par la suite télé, les politiciens ont décidé d'imposer certaines balises aux entreprises voulant exploiter les ondes publiques par peur du "pouvoir" que pouvaient détenir ces dites entreprises. » Pouvoir politique, mais aussi, pouvoir commercial. On ne se lancera pas sur le sujet de la convergence, mon collègue Cauchon ayant déjà abordé plusieurs fois le sujet, et tel n'est pas le sujet de cette chronique.

Bref, selon le professeur Benyekhlef, « ces balises sont tout à fait licites au regard de la liberté d'expression et permettent au CRTC, par exemple, de pouvoir imposer à des radios un pourcentage de contenu canadien ». Toutefois, les journaux, et aujourd'hui Internet, ne sont pas soumis aux mêmes balises que les ondes publiques. Autant aux États-Unis qu'au Canada, les tribunaux et les organismes réglementaires ont statué qu'Internet jouissait du même statut que les journaux, c'est-à-dire qu'ils jouissent de la plus haute protection reconnue par la liberté d'expression.

Mais, encore une fois, liberté d'expression n'est aucunement synonyme de permission de diffamer. Par exemple, on fait souvent grand cas du passage du controversé animateur radio Howard Stern des ondes publiques à la radio satellite, une radio qui ne sera disponible que sur abonnement, comme la télé payante l'est actuellement.

Cette migration donnera-t-elle à Stern un permis de diffamer? Non, bien au contraire. Il faut savoir que le pain et le beurre de Howard Stern sont principalement la vulgarité, le cul, les « *poupons aux gros seins* » et *tutti quanti*. Or, avec le vent de puritanisme qui souffle sur les États-Unis, le FCC imposait de plus en plus de balises à ce que Stern, ou quiconque, pouvait dire ou faire sur les ondes publiques. Il n'y a qu'à voir la décision récente du FCC d'imposer de formidables amendes aux diffuseurs coupables d'obscénités à la télé, à la suite de ce qu'il est convenu d'appeler l'affaire Janet Jackson.

Pour Stern, ce repli stratégique vers la radio satel-



CHRIS WATTIE REUTERS

Jean-François Fillion l'été dernier, lors d'une manifestation d'appui sur la colline parlementaire, à Ottawa.

lite lui permet de continuer à pratiquer son style de radio, sans les contraintes imposées du FCC. Et il en serait de même si Howard Stern avait décidé de lancer sa propre radio Internet. Mais quel que soit le média utilisé, ce sont toujours les tribunaux qui auraient finalement à trancher ce qu'il est tolérable de dire et ce qui ne l'est pas.

Poussons un peu plus loin cette réflexion; ces nouveaux médias que sont la radio satellite et Internet risquent de faire exploser les notions de territorialité du droit. En effet, si on sait qu'Internet est un grand réseau mondial, on sait toutefois moins que la radio satellite ne sera pas uniquement diffusée au Canada. Par sa nature, les auditeurs américains seront à même de capter les émissions canadiennes et vice versa. *Quid* d'un animateur canadien qui diffame une personnalité américaine ou l'inverse?

Un diffuseur comme Radio-Canada qui tente d'obtenir une licence de radio satellite devra sans aucun doute renégocier ses ententes avec les associations d'ayants droit pour obtenir de nouvelles licences lui permettant de diffuser de la musique hors des frontières canadiennes.

En regard à la diffamation sur Internet et ces dites notions de territorialité, il sera crucial de suivre le procès qui oppose Cheikh Bangoura, un citoyen canadien et ancien responsable de l'ONU, au quotidien américain *Washington Post*. Dans ce conflit, M. Bangoura reproche au quotidien américain de l'avoir diffamé en faisant état de fautes graves que l'ancien fonctionnaire aurait commises alors qu'il était en poste au Kenya. Or, c'est en se basant sur les archives publiées sur Internet

et non pas la version papier que Bangoura poursuit le *Washington Post* au Canada et non pas aux États-Unis. Un tribunal inférieur a déjà statué de la légalité de cette poursuite, et l'affaire est désormais devant la Cour d'appel de l'Ontario.

Déjà, en 2002, un tribunal australien avait permis à un entrepreneur du pays de poursuivre le magazine américain *Barron's* pour diffamation, en raison de la disponibilité des archives du magazine sur Internet, et c'est d'ailleurs sur cette décision que s'est basé le tribunal ontarien pour permettre à Bangoura de poursuivre le *Washington Post*. Inutile de dire que le quotidien américain, appuyé par une coalition de plusieurs grands médias, tels que le *New York Times* ou CNN, réfute les arguments du tribunal ontarien.

Bref, ceux qui craignent un retour de Jean-François Fillion « *electron libre* » sur Internet ou la radio satellite peuvent dormir sur leurs deux oreilles. Pour autant que M. Fillion, un formidable communicateur lorsqu'il veut bien contrôler ses dérapages, respecte les limites que lui imposent les lois en vigueur, il peut très bien faire son *come-back* dans le média de son choix, y compris sur les ondes de CHOI. Dans toute cette histoire, l'affaire Chiasson a prouvé hors de tout doute à l'opinion publique que le problème avec Jean-François Fillion n'avait rien à voir avec la liberté d'expression, mais tout avec l'acharnement d'un animateur à ridiculiser gratuitement une personne. Et Internet ou la radio satellite n'aurait absolument rien changé au droit de Mme Chiasson ou de quiconque de poursuivre M. Fillion.

mdumais@ledevoir.com

Inviter une personnalité à jouer au rédacteur en chef crée des remous au Soleil de Québec

PAUL CAUCHON

Une pratique lancée depuis un mois fait jaser au *Soleil*: le quotidien de Québec invite le samedi une personnalité publique à œuvrer comme rédacteur en chef d'un jour, ce qui a soulevé des interrogations chez les journalistes sur le mélange des genres et l'indépendance journalistique.

Le 26 février, en effet, Robert Lepage était « rédacteur en chef invité » au *Soleil*. Le célèbre créateur a inspiré et « commandé » une vingtaine d'articles. Pour la direction du *Soleil*, ce fut un excellent coup promotionnel, d'autant plus que Robert Lepage a l'habitude d'être fort occupé.

L'expérience a été reprise la semaine suivante avec le chef cuisinier Jean Soulard, puis avec l'homme d'affaires Louis Garneau. Avant-hier, la rédaction en chef était l'auteure-compositrice Jorane. Les articles inspirés par l'invité sont marqués d'un « sceau » spécial.

Mais le 7 mars, le Syndicat de la rédaction du

Soleil s'est étonné de la présence de la femme d'affaires Christiane Germain dans ce projet, compte tenu que Mme Germain est membre du conseil d'administration de Gesca. Les journalistes soutenaient qu'ils apparaîtraient en conflit d'intérêts en se mettant ainsi au service d'un membre du conseil de Gesca.

L'éditeur du *Soleil*, André Provencher, leur a répondu dans une lettre que le rôle du rédacteur en chef invité « est plutôt accessoire et n'affecte en rien la responsabilité éthique et professionnelle de l'équipe de rédaction ». Et « les journalistes appelés à contribuer à cette série exercent leur profession selon les principes professionnels qui les honorent. Ils ne sont pas soumis à l'autorité de notre invité ».

Les porte-parole syndicaux ont par la suite rencontré la direction de l'entreprise il y a deux semaines, et ils organisaient une assemblée générale jeudi dernier pour discuter de cette question. Mais, deux jours avant cette assemblée, Mme Germain a préféré se retirer de la liste des rédac-

teurs en chef invités, sentant la controverse.

La position des journalistes traduit un malaise, sans être définitivement tranchée. « Avec Robert Lepage, c'était une initiative exceptionnelle qui semblait bien reçue, explique au *Devoir* Eric Moreault, président du syndicat. Mais c'est comme si on diminuait l'impact en continuant l'expérience. On ne condamne pas tout en bloc, mais c'est une pratique qui soulève plusieurs interrogations. Par exemple, dans le cas de Louis Garneau, l'archevêché de Québec a demandé à voir les questions soumises pour une entrevue avec Mgr Ouellet, et les questions ont été transmises avec. Un portrait de l'entreprise a également été lu par Louis Garneau avant la publication. »

D'autres journalistes se demandent ce qui arriverait si on invitait, par exemple, un politicien à planifier ainsi la couverture journalistique, ne serait-ce qu'une journée. Il semble que, pour le moment, l'expérience soit limitée aux quatre invités déjà cités.

Le Devoir

EN BREF

Une loi belge pour protéger les sources des journalistes

Bruxelles — Les journalistes travaillant en Belgique ne pourront être contraints à révéler leurs sources pour préserver la vie d'autres personnes, et seulement si cette information peut empêcher un crime, selon une loi adoptée dans la nuit de jeudi à vendredi par le Parlement belge. Le Parlement s'est également prononcé contre la mise sur écoute des lignes téléphoniques des journalistes, la saisie de documents ou les perquisitions les visant, sauf s'il s'agit d'éviter un crime grave. Un journaliste allemand dans le bureau duquel avait perquisité plusieurs

fois la police belge l'an dernier a porté plainte auprès de l'office de lutte contre la fraude de l'Union européenne, qui, selon lui, a orchestré ces interventions pour connaître ses sources. En janvier, le quotidien de gauche *De Morgen* avait critiqué la police pour avoir mis sur écoute les lignes téléphoniques de l'un de ses journalistes afin de déterminer la source d'un article portant sur un éventuel projet d'attentat contre un tunnel à Anvers. — *Reuters*

Nouveau patron à la FCC

Pour remplacer Michael Powell, le président américain George Bush a choisi Kevin J. Martin comme président de la FCC, la Federal Communication

Commission, l'équivalent du CRTC canadien. M. Martin était un des trois commissaires républicains du FCC (l'organisme en compte deux autres, des démocrates, pour un total de cinq commissaires). La nomination de M. Martin n'a pas à être approuvée par le Sénat américain puisqu'il était déjà membre de la commission. Si cette nomination semble bien reçue par l'industrie des communications, certains groupes ont exprimé des inquiétudes, compte tenu que Kevin Martin, 38 ans, avait été un chaud partisan du renforcement des règles et des amendes concernant l'indécence sur les ondes radio et télé. Michael Powell, qui est le fils de l'ancien secrétaire d'État Colin Powell, a présidé la FCC pendant quatre ans. — *Le Devoir*

CULTURE

THÉÂTRE

CONCERTS CLASSIQUES

Médée, entre le fait divers et la tragédie

L'EFFET MÉDÉE

De Suzie Bastien. Mise en scène: Marie Gignac. Une production du Théâtre Blanc présentée au Théâtre Périscope jusqu'au 9 avril 2005.

ISABELLE PORTER

L'auteure Suzie Bastien se passionne pour les grands drames du monde ordinaire. *Le Désir de Gobi* racontait la pénible histoire d'une petite fille que son père avait enfermée dans une pièce pendant des années. Sa nouvelle création, *L'Effet Médée*, porte sur la dimension féminine de la folie parentale.

A nouveau, l'auteure fait le pont entre le fait divers et le théâtre comme si elle voulait nous faire mesurer la grandeur des petits drames de la vraie vie ou encore ramener Euripide à notre niveau. L'intention est louable et l'écriture rend justice au personnage de Médée à travers celui d'Ada, une actrice (Linda Laplante) qui a vécu un drame similaire à celui de l'héroïne. Plusieurs années après avoir quitté la scène en pleine représentation pour s'abandonner à sa douleur, Ada vient implorer Ugo, un jeune metteur en scène (Christian Michaud) qui monte *Médée*, de lui offrir ce rôle qu'elle connaît si intimement.

«On n'aime pas ce qui s'accroche. C'est laid, ça fait peur», dit-elle au jeune homme qui le repousse. «C'est votre problème, maintenant que je suis ici.» Le texte coule, est facile à comprendre et on apprécie qu'il ne sombre pas toujours dans la complaisance, comme dans cette réplique d'Ugo: «Bon, un homme vous a quittée [...] Mais on est encore loin d'Euripide.» Or ici, comme dans *Le Désir de Gobi*, on peut prévoir, dès la lecture du programme, tout ce qui va se passer. Puis Suzie Bastien s'adresse au public comme s'il n'avait jamais réfléchi auparavant au matricide et à la folie réelle que peuvent provoquer les peines d'amour. Le spectateur aura donc l'impression d'avoir appris quelque chose ou d'avoir perdu son temps.

En face, ailleurs

Un bon mot sur *Révélation* qui joue jusqu'à samedi chez Premier Acte, juste en face. Le spectacle réunit deux comédiens d'expérience (Réjean Vallée et Marie-Josée Bastien) et deux diplômés 2004 du Conservatoire (Anabelle Lebrun et Sylvain Peron) autour de quatre textes inédits d'Yves Amyot, Fabien Cloutier, Marc Doré et Denis Leblond. A voir ce petit bijou d'Yves Amyot sur ces êtres d'exception que sont les jeunes hommes en colère. Voilà une belle façon de rendre un dernier hommage à «Jeff» par l'absurde. A titre de théâtre plus expérimental de la capitale, Premier Acte pourrait donner encore plus de place à la nouvelle dramaturgie qui, décidément, ne manque pas de diversité, de mordant et de prise sur le réel.

Il est désormais trop tard pour assister à la dernière création du Théâtre de l'Aubergine, *Aatchoum*, qui ne brille pas par son originalité, mais donne une place intéressante à la musique. Si reprise il y a, il faudra y assister pour un certain Goos Meewsen. Agé d'à peine 22 ans, ce clown venu des Pays-Bas est tout simplement irrésistible.

Authentique et étrange, entre platitude et génie

LADIES' MORNING MUSICAL CLUB

F. Chopin: Nocturnes en do dièse mineur op. 27 n° 1 et en ré bémol majeur, op. 27 n° 2; Polonaise-Fantaisie en la bémol majeur, op. 61; V. Ryabov: La vague adriatique, op. 65 n° 3, et Esquisses du temple dans un monde parallèle, op. 64 (Postudios I, III et VI); L. van Beethoven: Sonate pour piano en si bémol majeur, op. 106 «Hammerklavier». Konstantin Lifschitz, piano. Salle Pollack, le 20 mars 2005.

FRANÇOIS TOUSIGNANT

Quand un pianiste aussi étrange qu'extraordinaire rend visite, on accourt, pour le meilleur et pour le pire. Éliminons d'abord le pire, c'est-à-dire cet ennuyeux amalgame de notes bavardes du Ryabov que Lifschitz nous impose. La qualité de *La Vague adriatique* (allez savoir ce qui est qualificatif en ce titre, tant la musique est floue!) est sa brièveté.

Arrive le tour des postludes tirés des poétiquement baptisées *Esquisses du temple dans un monde parallèle*. On atteint ici toutes les limites de la bêtise «néo en tout genre». Pas un compositeur ne s'y trouve pas cité, de Bach à Chostakovitch, de Tartini à Scriabine, de Schumann à Prokofiev, sans oublier Ives ou Debussy... Telle est la largeur de la palette stylistique originale du compositeur. Il sait faire défiler notes et accords de toutes sortes de manières; le pianiste s'y débrouille habilement, comme un excellent clown dans un piètre numéro de cirque. En plus, chacun des épisodes porte un sous-titre: Quasi

quelque chose. Ce qui vient confirmer le résultat: tout ici est quasi musica.

Passons au Chopin, qui ouvrait et fermait cette première partie de récital. En ce répertoire connu, le pianiste montre toute sa grandeur d'imagination, son originalité sonore. Dans les deux *Nocturnes* d'ouverture on note une complaisance pour le besoin de Lifschitz de faire bien résonner la note grave pour mieux s'amuser du déploiement de la colonne harmonique. Au-delà de ce presque maniérisme se passent plein de choses subtiles et nouvelles.

Ressortent subitement des notes qui apportent une couleur inhabituelle, mais tout à fait justifiée. En plus — cela sera aussi vrai de la *Polonaise-Fantaisie* — on retrouve la vérité de la description de Schumann du jeu de Chopin, qui savait faire discrètement ressortir un ténor sous une mélodie. Sauf que, ici, Lifschitz fait pour la première fois ressortir pleinement la mélodie; à sa reprise, elle devient son propre écho, l'interprète appuyant plus son accompagnement ou contrepoint, révélant un visage varié du texte.

Les exemples de cette manière si curieuse de «jouer» du piano abondent. Avec une concentration intense, le pianiste force son public à «son» propre style d'écoute, quitte à briser les préjugés, quitte à ce que parfois certains appuis soient d'une rare violence. Heureusement, tout se contrecarre et s'unit dans une vision d'ensemble un peu théâtrale d'une rare richesse.

Le plat de résistance restait bien la *Hammerklavier*. Monstre du répertoire, Lifschitz la prend à bras-le-corps, du début à la fin. Ici encore, on est rivé à son siège par l'unité, la concentration et les multiples

chocs que provoque cette écoute.

Le premier mouvement est une vraie merveille de construction d'interprétation. Lifschitz redonne un visage qui dynamise le discours à la reprise, prend le développement et la réexposition comme un torse terrible et fonce dans la coda comme si rien ne pouvait s'arrêter, sinon à la suite de l'épuisement des forces.

Ce que le trompeur et rieur scherzo suivant vient démentir. Les jeux si abstraits de Beethoven, Lifschitz les rend avec un pétillant qui évite toute légèreté ou vain humour: ici, on liquide tout avant l'abandon dans le sublime *Adagio sostenuto*.

La même magie de jeux avec le dosage des plans sonores fait plus qu'épater: plutôt que de suspendre le temps, elle fait espérer son déroulement, attendre le retour varié, où l'imagination de Beethoven et de Lifschitz se marient. La courte transition est tout sauf traditionnelle; pourquoi pas? Il s'agit d'une sorte d'improvisation-composée, on peut donc s'y accorder plus de licences.

Pourvu que l'entrée dans la fugue fonctionne, ce qui fut le cas. Et à quelle fugue avons-nous eu droit! De toute l'écrasante force qu'impose la partition, Lifschitz maîtrise l'endurance et la puissance technique. Cela lui sert à propulser la polyphonie un peu comme si elle se refaisait une virginité. Il arrive à conjurer la masse à la diversité qui la crée. Dire que les climats furent époustouflants rend mal justice au souffle; dire qu'aux derniers accords on était non pas satisfaits, mais repus, colle bien mieux à l'image de cette formidable fin de récital.

Le hip-hop contre le racisme et la discrimination

Dans plusieurs pays, le hip-hop est au cœur de la lutte sociale quotidienne

EILIS QUINN

Le rappeur d'origine somalienne K'naan affirme que la culture hip-hop est un phénomène social universel. Elle l'a aidé à survivre à la guerre civile dans son pays, à une adolescence de réfugié et à une existence d'immigrant en Amérique du Nord.

«Au début, je ne comprenais pas l'anglais, mais je pouvais comprendre l'émotion des chanteurs rap sur les disques», raconte le chanteur de 27 ans qui vit aujourd'hui à Toronto. «J'avais des problèmes et je m'identifiais à cette musique. Ça m'a fait comprendre ce que ça voulait dire d'être divisé. J'ai su ce que c'était d'être raciste et aussi ce que signifiait la conscience des Noirs.»

Et alors que le sexe et la violence dominent chez des artistes comme 50 Cent et Ludacris, les rappeurs et experts du genre estiment que nombre de nouveaux artistes du hip-hop utilisent cette musique pour combattre le racisme et la discrimination.

«C'est tout à fait nouveau, même dans les villages lointains d'Afrique», ajoute K'naan. La

reste du monde, le hip-hop est au cœur de la lutte sociale quotidienne, un aspect qui n'existe plus dans le hip-hop américain.

Anthropologue à l'Université de l'Illinois, Marc Perry estime qu'en dépit de la commercialisation dont il fait l'objet le hip-hop de conscience sociale est très en vogue parmi les immigrants en Occident et les populations noires de pays comme le Brésil et l'Afrique du Sud.

Rien de surprenant, ajoute-t-il.

«Toute une population de jeunes Noirs vivaient dans des conditions épouvantables à New York dans les années 1970, où le hip-hop est né. C'était pour eux le seul moyen d'exprimer la réalité urbaine des taudis occupés par les Noirs et ce qu'ils devaient endurer jour après jour.»

«Aujourd'hui, tous les déshérités de la planète qui vivent de telles situations s'identifient à eux et parlent de changements sociaux. Ils veulent se politiser pour ne plus faire partie des marginaux et des exclus de la société.»

Narcycyst, un des trois membres du groupe irakien de Montréal Euphrates, abonde dans le même sens. Né à Basra, Narcycyst a gran-

di dans les Émirats Arabes Unis avant de venir au Canada. Il a dû apprendre à ne pas trop avoir l'air d'un occidental au Moyen-Orient, puis à ne pas trop avoir l'air arabe arrivé au Canada. Pour le jeune homme de 22 ans, le hip-hop lui permet de conserver ses racines.

Narcycyst et les deux autres membres de son groupe Nofy Fanan et Habilliss, estiment que leur musique aide aussi à combattre le racisme. «Nous brisons les stéréotypes arabes dans les médias, et les réactions ont été extraordinaires, non seulement chez les Irakiens, mais aussi chez les Arabes en général.»

Selon Diegal Leger, cofondateur du symposium sur la culture hip-hop, de plus en plus d'artistes socialement conscients travaillent à contrer l'image négative qu'a la musique rap.

«Le hip-hop peut certainement envoyer le mauvais message, affirme M. Leger. C'est donc très important pour la génération montante d'artistes de revenir aux valeurs fondamentales: l'unité, la créativité, le respect, l'amour et le plaisir.»

Presse canadienne

L'Entrée du Christ à Bruxelles, version vivante

Bruxelles — Des manifestants ont proposé hier à Bruxelles une version vivante de l'Entrée du Christ à Bruxelles, œuvre du peintre belge James Ensor, afin de dénoncer l'absence du célèbre tableau dans l'exposition *La Belgique visionnaire*, célébrant les 175 ans de la Belgique.

Après deux ans de négociations, le Musée Getty de Los Angeles a en effet refusé de prêter l'œuvre qui, le cas échéant, aurait été placée à l'entrée de l'exposition.

Sous le calicot «Vive la Sociale» reproduit fidèlement à partir du tableau, c'est un Jésus en chair et en os, sur un mulet et accompagné de majorettes, fanfares, représentants de l'Église, bourgeois, pêcheurs d'Ostende ou encore vrais et faux policiers, qui a fait son entrée vers 14h à Bruxelles.

«Ce tableau est un concentré de la belgitude. L'insolence, les blasphèmes, tous ces traits qui caractérisent les artistes belges se retrouvent dans ce tableau», a expliqué hier à l'Agence Belga le président du Comité Wouze, Xavier Tricot. «Mais le commissaire de l'exposition avait peu de chance de voir le tableau en Belgique, car même lors de la grande exposition consacrée à James Ensor en Belgique en 1999-2000, l'œuvre n'avait pas été prêtée», a rappelé le président du comité culturel ostendais, organisateur de la manifestation.

«C'est scandaleux de vendre de tels tableaux à l'étranger. C'est un manque de respect envers notre patrimoine culturel», s'est-il indigné.

Le cortège a ensuite rejoint le Palais des beaux-arts, puis la place du jeu de Balle dans le quartier des Marolles, avant de se disloquer en fin d'après-midi.

Agence France-Presse

À LA TÉLÉVISION

CANAL	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	minut				
SRC	Téléjournal (17:30)	L'union fait la force	Virginie	Rumeurs	L'Auberge du chien noir	Félix Leclerc / Le Cercle des loups (4/4)	Le Téléjournal/Le Point	C'est dans l'air!	...de la médaille								
IVA	Le TVA 18 heures	Vingt et un	Les Auditions de Star Académie		Spéciale Herby - Garou	Nos étés - En coulisses	Le TVA	Devine qui vient ce soir	M. Jasmin (23-17)	Pub (00:02)							
TO	Macaroni tout garni	Ramdam	M'as-tu lu?	Voyage... nature	Points chauds / FMI: l'affameur	Gros plan sur...	Maux d'amour	Cultivé et bien élevé	Qui dit vin... 110%	Cinéma / TOPSY-TURVY (3) avec Jim Broadbent	Confidences... Pub						
TQS	Gr. Journal (16:30)	Flash / Spéciale Gala MetroStar	Castings... de la vie!	Cinéma / LE SUPPLÉANT: UNE OPTION SUR LA VICTOIRE (7) avec Treat Williams	Michael Jackson	Le Téléjournal/Le Point	...Gomery	...monde	Le Téléjournal/Le Point	Jrnl RDI							
RDI	Jrnl RDI	Capital...	Le Monde	La Part...	Double JE	Ombre et... Coeurs...	Photos	Le Journal Actuel	Célébres et... coupables?	Cinéma							
TV5	Excès de stars	Nicolas...	Métamor.	M. Net	Les Prix Génie 2005	Dégradé... Radio Free	Grenade... Galaxie...	South Park Henri pis...	Simpson Futurama	Simpson							
VIE	Oui, je...	Nicolas...	Métamor.	M. Net	Les Prix Génie 2005	Dégradé... Radio Free	Grenade... Galaxie...	South Park Henri pis...	Simpson Futurama	Simpson							
MIP	Top5...	Top5...	le monde	M. Net	Les Prix Génie 2005	Dégradé... Radio Free	Grenade... Galaxie...	South Park Henri pis...	Simpson Futurama	Simpson							
MX	...In France	M. Jackson	Pré-gala	Grenade...	Dégradé... Radio Free	Grenade... Galaxie...	South Park Henri pis...	Simpson Futurama	Simpson								
VRAK TV	...vidanges	A+	Anormal	Grenade...	Dégradé... Radio Free	Grenade... Galaxie...	South Park Henri pis...	Simpson Futurama	Simpson								
TF1	Atomic...	Les Tofou	Sourire...	Boxe / Juarez - Ramirez	Série noire	JAG	Cinéma / THÉRÈSE ET LÉON (4) avec Claude Rich	Pars-chocs	Viens voir les comédiens								
RDS	Sports 30	Sports 30	Boxe / Juarez - Ramirez	Série noire	JAG	Cinéma / THÉRÈSE ET LÉON (4) avec Claude Rich	Pars-chocs	Viens voir les comédiens									
HISTORIA	Le Clan Campbell	Trouvailles et Trésors	Jardins	Grands Spectacles	Balko	Témoins silencieux	Six pieds sous terre	L'Oeil du crime	Coroner...								
ARTV	Le Garage	Bouscotte	Jardins	Grands Spectacles	Balko	Témoins silencieux	Six pieds sous terre	L'Oeil du crime	Coroner...								
SÉRIES +	Le Caméléon	Miss Match	...Nerdz	...fait	Farscape	Star Trek: Enterprise	Robot Wars	La Porte des étoiles	Dead Zone								
CANAL Z	...du paranormal	...Nerdz	...fait	...fait	Farscape	Star Trek: Enterprise	Robot Wars	La Porte des étoiles	Dead Zone								
C SAVIDR	Stratégies... touristiques	Cette énergie que nous...	La Ruee...	...camps	Des livres... In Focus	...vision ...du siècle	Eiblicke	...femmes	Planète Terre	Montréal...							
ÉVASION	Évasion... de neige	La Ruee...	...camps	Demain... l'espace	Cinéma / OUTRAGE (5)	Profils	Panorama	Voit									
TFO	Amandine	Voit	Panorama	Voit													
CBC	Canada Now	...Air Farce	Coronation	R. Mercer	Newsroom	The Passionate Eye	The National	CIV News	News	... (00:05)							
CTV (mont)	News	Access H.	eTalk Daily	Corner Gas	...to Jim	Medium	CSI: Miami	CIV News	News	... (00:05)							
GBL	News	...National	Train 48	E.T.	Fear Factor	Las Vegas	Zoe Busiek: Wild Card	News	Sports	... (00:06)							
TVQ	Shrinkers	Jackers	War of 1812	Studio 2	Ext. Makeover: Home	Extreme Makeover	Commanding Heights	Imprint	Studio 2								
ABC	Simpsons	ABC News	The Insider	Millionaire	...Standing Listen up	Everybody Two and...	Supernanny	King... Hill	Nightline	Pub							
GBS	News	CBS News	E.T.	Millionaire	...Standing Listen up	Everybody Two and...	Supernanny	King... Hill	Nightline	Pub							
NBC	News	NBC News	Jeopardy	Wheel...	Fear Factor	Las Vegas	CSI: Miami	CIV News	News	... (00:05)							
FOX	Malcolm...	That 70s...	Friends	Seinfeld	Nanny 911	24	7th Heaven	Summerland	Celebrity...								
PBS (33)	The Newshour	BBC News	Profile	Antiques Roadshow / Oklahoma City (3/3)	Corner Gas	...to Jim	Medium	Yalta: Peace, Power...	Business...	Charlie Rose							
PBS (52)	BBC News	Business...	The Newshour	Antiques Roadshow / Oklahoma City (3/3)	Corner Gas	...to Jim	Medium	Yalta: Peace, Power...	Business...	Charlie Rose							
CIV (comp)	News	eTalk Daily	Jeopardy	Corner Gas	...to Jim	Medium	CSI: Miami	CIV News	News	... (00:05)							
A&E	City Confidential	American Justice	Airline	Growing up Gotti	Caesars 24/7	...Lion	...Fish	Law & Order	Sex... City								
BRAVO	Videos	Streetcar	The Genies at 25	MythBusters	Tactical to Practical	Zero Hour / Chernobyl	Biker Build-off	Daily Planet	Monster...								
DISCOVERY	Mega Machines	Daily Planet	MythBusters	Tactical to Practical	Zero Hour / Chernobyl	Biker Build-off	Daily Planet	Monster...									
HISTORY	Great Train Stories	JAG	Tactical to Practical	Zero Hour / Chernobyl	Biker Build-off	Daily Planet	Monster...										
NEWSWORLD	BBC News	CBC News	CBC News	CBC News	CBC News: The Hour	The National	Sex, Truth and Videotape	CBC News: The Hour	National								
SHOWCASE	Doc	Da Vinci's Inquest	In a Fix	Extra	Match...	...for Male Model	Trading Places	Sex Toys	Match...	Extra							
LEARNING	Clean Sweep	Zoo Diaries	Dogs...	...Homes	Buy me	Strongest	...Corner	WWE Raw	Dragonball	Inuyasha	Mystery...	Dark Oracle	Guinevere	Fries with...	Ready...	My Family	... (00:05)
LIFE	Zoo Diaries	Dogs...	...Homes	Buy me	Strongest	...Corner	WWE Raw	Dragonball	Inuyasha	Mystery...	Dark Oracle	Guinevere	Fries with...	Ready...	My Family	... (00:05)	
TSN	Off the...	Sportscent.	Border Battle 9 Ball...	Dragonball	Inuyasha	Mystery...	Dark Oracle	Guinevere	Fries with...	Ready...	My Family	... (00:05)					
YTV	Spongebob	Grown up	15/Love	Fries with...	Dragonball	Inuyasha	Mystery...	Dark Oracle	Guinevere	Fries with...	Ready...	My Family	... (00:05)				

Classification des films: (1) Chef-d'œuvre — (2) Excellent — (3) Très bon — (4) Bon — (5) Passable — (6) Médiocre — (7) Minable

NOS CHOIX CE SOIR

Paul Cauchon

GALA DES GENIE

C'est la 25^e édition de ce gala du cinéma canadien, un gala dont CBC n'assure même plus la diffusion. MusiMax, 19h

RUMEURS

Début d'un épisode double, qui viendra terminer la saison la semaine prochaine. Entre autres péripéties, Hélène veut faire une retraite fermée. Bonne chance. Radio-Canada, 19h30

POINTS CHAUDS

Émission spéciale de 90 minutes sur les hauts et les bas du Fonds monétaire international. Télé-Québec, 20h

GRANDS SPECTACLES

Un concert avec Dee Dee Bridgewater, Julia Migenes et l'orchestre de l'Opéra de Marseille sur le thème des plus belles musiques de film. Arts, 20h

THÉRÈSE ET LÉON

Un téléfilm (bien fait, paraît-il) de Claude Goretta sur la vie de Léon Blum et de sa femme Thérèse. Historia, 22h



Ce soir 20 h

exceptionnellement

Points chauds

Les politiques du FMI nuisent souvent aux économies défailtantes du Tiers-Monde. Quels intérêts servent-elles?

Durée : 90 minutes Réalisation-coordination : Simon Girard



19 h

M'as-tu lu?

Fred Pellerin.
Les contes pour enfants.



Télé-Québec
telequebec.tv

Ça change de la télé

Fonds monétaire international : l'affameur

CULTURE

SPECTACLES

Corcoran, chanteur «atexte» (sic!)

SYLVAIN CORMIER

C'était son gag récurrent de la soirée. S'interrogeant sur l'étiquette de «chanteur à texte» qui lui colle aux basques, arguant qu'on ne dit jamais «musicien à musique», il proposait une variante: chanteur «atexte». «Atexte», prêtez-lui le néologisme, au sens d'anormal, atypique, atypique. Entendez: Corcoran n'est pas un faiseur de chansons comme les autres, rapport à son rapport tout particulier aux mots. Parolier décalé, quoi.

En fait, c'est tout Corcoran qui est décalé. Du genre qui aime dérouter: vendredi soir, par exemple, il a sollicité la participation du public qui lui avait rempli l'Outremont pour sa première montréalaise. D'ordinaire, l'homme évite tout *sing-along*, décourage les tapements de mains, etc. Ça l'énerve. Mais là, exception, il a demandé aux gens de chanter avec lui la dernière syllabe de la chanson *Je comptais sur ses doigts*, chanson si courte que je peux la citer en entier ici: «Je comptais / Je comptais sur ses doigts / Je comptais sur ses doigts / et j'me suis trompé.» Il s'agissait de chanter le «pé» final, mais pas sur la note, façon polyphonies corses. Du meilleur effet. Décalé, disais-je.

Nous retrouvons bien là notre Jim, que nous aimons précisément parce que les choses ne se passent pas pareil que nous dans l'ampoule à fort wattage qui lui sert de tête. Expérience fascinante, infiniment renouvelable. Quand je dis nous, je généralise à tort. Il y avait des gens vendredi à l'Outremont, dont ma collègue Solange Lévesque, qui assistaient pour la toute première fois à un spectacle de Jim Corcoran. Elle était plus que ravie, vous pensez bien. Ces chansons tantôt ludiques (*La beaucoup trop longue histoire de Georges*), tantôt écorchées vives (*Ce n'était que...*), parfois même un peu pas mal charnelles (*Si vous prenez mon vin, laissez-moi tacher vos lèvres*) ont de quoi enchanter. Et la découverte de ces petits monologues entre les chansons qui ne sont surtout pas des enchaînements est forcément une révélation, ravalant le troupeau des humoristes au rang du bête.

JACQUES GRENIER LE DEVOIR
Jim Corcoran

Cela dit, moi qui goûtais chansons et monologues du cher Jim comme chaque fois, moi qui me régalaï de ce que l'as guitariste Pierre Côté extirpait de ses guitares (*pickings* en tandem, envolées blues, dissonances, tout lui était possible), je ne pouvais m'empêcher de regretter le temps où Corcoran travaillait avec Bobby Cohen. Cohen était à la fois guitariste émérite et complice de scène idéal: tourné vers Corcoran, il avait le jeu jouissif et communicatif, et son plaisir amplifiait le nôtre. Côté, fût-il extraordinaire musicien, est de ceux qui jouent dans leur bulle, yeux le plus souvent fermés, tout en grimaces: dans les solos, Jim regardait son manche, c'est-à-dire dans la direction opposée. Interaction visuelle zéro, sauf quand le sonorisateur Réjean Julien, venait ajouter un peu de guitare *slide* à l'ensemble, heureux et le faisant voir: sinon, c'était tout pour les oreilles. Bémol de vieil habitué de Corcoran. Pour le reste et pour tout le monde, la soirée était absolument exquisite. Et le sera à la supplémentation du 29 avril au Gesti.

seulement par le fait que le jeu jouissif et communicatif, et son plaisir amplifiait le nôtre. Côté, fût-il extraordinaire musicien, est de ceux qui jouent dans leur bulle, yeux le plus souvent fermés, tout en grimaces: dans les solos, Jim regardait son manche, c'est-à-dire dans la direction opposée. Interaction visuelle zéro, sauf quand le sonorisateur Réjean Julien, venait ajouter un peu de guitare *slide* à l'ensemble, heureux et le faisant voir: sinon, c'était tout pour les oreilles. Bémol de vieil habitué de Corcoran. Pour le reste et pour tout le monde, la soirée était absolument exquisite. Et le sera à la supplémentation du 29 avril au Gesti.

Année de records pour le FIFA

GUILLAUME BOURGAULT-CÔTÉ

Deux films ont reçu hier conjointement les grands honneurs du 23^e Festival international du film sur l'art (FIFA) de Montréal: *Notes interdites, scènes de la vie musicale en Russie soviétique*, du Français Bruno Monsiegeon, et *Leaving home, coming home: a portrait of Robert Frank*, du Britannique Gerald Fox, ont ainsi été récompensés par un jury qui a, par ailleurs, multiplié les octrois ex aequo au palmarès, cinq des neuf grandes catégories comportant cette année deux vainqueurs.

Sous plusieurs aspects, l'édition 2004 du FIFA aura été celle des records: 17 productions ont reçu des prix (dont cinq du Canada), 35 000 personnes sont venues assister aux projections et une centaine de films ont fait salle comble. «Nous avons presque atteint la capacité maximale d'accueil de chaque salle», commentait hier la porte-parole du festival, Sylvie Deslauriers. Elle ajoute que la prochaine édition du FIFA devrait compter sur «un réseau de salles élargi».

Présidé par Alain Stanké, le jury a aussi été séduit par le film de danse *The Cost of Living*, du Britannique Lloyd Newson, qui a

reçu le prix du jury. *Molinari — La couleur chante*, un documentaire de André G. Lauraine retraçant la carrière du peintre, et *Danser Perreault*, incursion de Tim Southam dans l'univers du chorégraphe, ont été primés en tant que meilleures œuvres canadiennes.

Moshe Safdie, le pouvoir de l'architecture, de Donald Winkler, a gagné le prix du meilleur film éducatif. *In the realms of the unreal* (Jessica Yu), et *Mada, debout de terre et d'eau* (Paul Bloas) ont eux obtenu le prix de la création, tandis qu'Helen Doyle (*Soupirs d'âme*) et Bettina Ehrhardt (*Intolleranza — un regard sur l'action scénique de Luigi Nono*) recevaient celui du meilleur essai.

La Rue, zone interdite, du photographe Gilbert Duclos, a de son côté gagné avec *Marina* (de Naofumi Nakamura) le prix Hôtel XIX^e siècle du meilleur reportage. Le film de Duclos s'interroge sur les conséquences d'un arrêt de la Cour suprême du Canada qui impose maintenant aux photographes d'avoir le consentement explicite d'une personne avant de publier leur image.

Les prix ont été remis hier soir, lors de la cérémonie de clôture présentée au Musée des beaux-arts.

Le Devoir

Il y a trop de prix franco-québécois, selon des éditeurs

«Le principe des prix franco-québécois est valable, mais il y a un bon ménage à faire»

MICHEL DOLBEC

Paris — Une demi-douzaine de prix littéraires franco-québécois ont été remis en fin de semaine à la faveur du Salon du livre de Paris: c'est «beaucoup trop», selon certains éditeurs, qui soulignent que ces récompenses n'ont en France «aucun impact».

«Le principe des prix franco-québécois est valable, mais il y a un bon ménage à faire», résume Hervé Foulon, le patron des Éditions HMH et de la Librairie du Québec à Paris.

Samedi, au grand rendez-vous parisien du Livre, les remises de prix (dont les gagnants avaient été désignés il y a quelques jours ou quelques mois, selon les cas) se sont succédées aux stands du Canada et du Québec.

Gilles Jobidon (*La Route des petits matins*) a reçu le Prix Anne-Hébert, créé par le Centre culturel canadien pour récompenser un premier roman canadien en langue française; Jean Lemieux (*On finit toujours par payer*) a empêché le

Prix France-Québec/Philippe-Rosillon, dont le pendant québécois, le Prix Québec-France, est ensuite allé au Français Jean-Philippe Blondel (*Accès direct à la plage*). Pendant ce temps, Lise Tremblay devait recevoir au Sénat français le Prix France-Québec/Jean Hamelin, que l'Association des écrivains de langue française lui a décerné l'automne dernier pour *La Héronnière*.

À tout cela s'est ajouté, dans un autre domaine, le tout nouveau prix de la bande dessinée créé par l'Office franco-québécois pour la jeunesse, et remis, à Paris et à Gatineau, à deux jeunes auteurs français et québécois.

Si personne ne conteste l'importance d'encourager les bédésistes de demain, plusieurs responsables soulignent la confusion provoquée, dans le domaine littéraire, par la multiplication des récompenses franco-québécoises.

«Il faut arrêter de saupoudrer les prix et les chèques, lance un impor-

tant éditeur québécois. Si le but du jeu est de vendre des livres en France, il faut créer un prix ayant une identité claire et une vraie crédibilité, doté d'une bonne bourse. Il faut faire venir le gagnant en France pendant plusieurs semaines, embaucher une attachée de presse, rencontrer les médias, bref il faut mettre le paquet. Sinon, ça ne sert à rien.»

«Tout ça est un peu ridicule, a reconnu un auteur connu, au cours d'une discussion à bâtons rompus. On remet le prix, mais il n'y a ni suivi ni retombées. Les médias français n'en parlent jamais.»

La rivalité entre le Prix France-Québec/Jean-Hamelin et le Prix France-Québec/Philippe-Rosillon illustre le caractère caricatural de la situation. Le premier a été créé dans les années 60 par l'Association des distributeurs exclusifs de livres en langue française (ADELF) et est décerné par un jury d'écrivains; le second a vu le

jour il y a sept ans au sein de l'Association France-Québec, dont les membres sont appelés à voter.

Cette homonymie étant source de confusion, c'est sans doute de ce côté que devra être entreprise la réforme que plusieurs (notamment à la Délégation générale du Québec) appellent de leurs vœux.

Gilbert Pilleul, le président du Prix France-Québec/Philippe-Rosillon, vante les mérites de son approche. «Nous permettons chaque année à un auteur québécois d'aller à la rencontre de son public français», rappelle-t-il. Mais il souhaite lui aussi une refonte.

«Je suis le premier à vouloir la naissance d'un grand prix France-Québec, assure-t-il. Je pense qu'il pourrait très bien avoir deux volets: un prix du jury et un prix du public.»

Il y a plusieurs mois, Gilbert Pilleul a tendu la main à l'ADELF, avec laquelle ont été entrepris de délicats pourparlers devant conduire à une éventuelle fusion. Ils n'ont pas abouti.

Presse canadienne

THÉÂTRE

Cocteau brille de nouveaux feux

L'AIGLE À DEUX TÊTES

De Jean Cocteau. Mise en scène: Marie-Thérèse Fortin. Au Théâtre Denise-Pelletier jusqu'au 2 avril.

HERVÉ GUAY

L'aveu peut paraître brutal. Mais on ne sait plus trop quoi retenir du théâtre français du vingtième siècle. Le caractère trop ouvertement littéraire de plusieurs pièces rebute les uns. Le néoclassicisme de maintes œuvres a incurablement vieilli. C'est ainsi que le Théâtre Denise-Pelletier, en coproduction avec la Bordée, en est venu à jeter son dévolu sur Cocteau. Ces défauts, nul ne les réunit mieux que lui dans ses pièces. Car, au fond, le tardif romantisme français qu'a prolongé Rostand (*Cyrano*) réussit à nouveau à briller de ses feux chez ce poète dramatique, épris du passé, dont on ne cesse pourtant de vanter le modernisme.

Difficile en effet de trouver plus romantique que cet *Aigle à deux têtes* dont la parenté avec Hugo (*Ruy Blas*) est grande. Marie-Thérèse Fortin l'a compris qui confesse avoir pratiqué un travail de haute couture dans les dialogues. Ce faisant, et grâce à une direction d'acteurs subtile, elle parvient à éviter la grandiloquence. La metteuse en scène fait plutôt voir à quel point la construction de la pièce est ingénieuse et repose sur des retournements de situation saisissants.

Très improbable, cette tragédie s'ouvre sur les préparatifs d'un souper. La reine doit le partager avec le fantôme de son mari, assassiné le jour de leur mariage, il y a exactement dix ans. Le repas n'est pas encore commencé qu'il est interrompu par l'entrée par effraction d'un anarchiste, auteur d'un poème contre la reine, mais également parfait sosie du roi. Stanislas trouve refuge auprès de



SOURCE ROBERT ET CHEVREY

la souveraine alors même que la police du royaume est à ses trousses. L'amour et la mort réuniront bientôt ces deux êtres désespérés qu'apparemment tout séparait.

Avant même de proposer une distribution idéale pour ce semblant de drame historique, Fortin s'est entourée de concepteurs imaginatifs. Comme ce bijou nous est servi dans un écrin moiré, on oublie la dimension «théâtre de salon» propre à Cocteau, remplacé ici par un château plus inquiétant. Christian Fontaine y ménage des entrées dérobées, des zones d'ombres et surtout un magnifique changement de décor à vue juste avant l'entracte. Traversée en outre par les toilettes somptueuses qu'a dessinées Isabelle Larivière pour la reine, la grande scène du Théâtre Denise-Pelletier en est magnifiée.

Naturellement, c'est un rôle fait sur mesure pour Sylvie Drapeau,

qui se glisse dans cette nuit avec des éclats de rire sonores et des mouvements à l'emporte-pièce. Ce Cocteau fournit à l'actrice farouche et vulnérable, véritablement royale, des envolées dont elle s'empare volontiers, emmenant parfois le public très loin. À ses côtés, la voix légèrement voilée d'Hugues Frenette, sa présence ténébreuse et sa douleur rentrée forment un heureux contraste. Pareillement, les joutes verbales énergiques du contrôlé Willenstein (Vincent Champoux) et de l'énergique Edith de Berg (Edith Paquet) sont divertissantes. En intrigant patiné, Robert Lalonde ne cède pas sa place. Quant à Kha Nguyen, il brille dans un rôle de serviteur muet où se mêlent la danse et les arts martiaux. En somme, tout est soigné dans cet *Aigle à deux têtes*: la réalisation et l'interprétation à quoi il faut ajouter un zeste de réflexion sur la femme et le pouvoir, vite expédié.

EN BREF

Desjardins honoré

Après les cris d'alarme, les plaintes et les mélodies du terroir, une autre récompense. Richard Desjardins a été salué hier soir par l'Union des artistes (UDA), l'Union des écrivains et écrivains québécois (UNEQ) et la société des auteurs de radio, télévision et cinéma (SARTEC) qui lui ont remis en chœur le Mérite du français dans la culture. Décerné à l'occasion du dernier jour de la Francofête 2005, qui a animé depuis le 4 mars dernier la paisible ville de Saint-Jean-sur-Richelieu, ce prix souligne «l'attachement à la langue française et à la culture d'expression française» de l'auteur-compositeur-interprète abitibien, a expliqué l'Office québécois de la langue française (OQLF) qui orchestre le rayonnement du Mérite. L'an dernier, Mme Clémence DesRochers avait reçu le même honneur. Par ailleurs, autre prix, autre lauréat: Jean-Philippe Blondel, un jeune auteur français a été couronné du premier prix littéraire Marie-Claire Blais lors de la même soirée qui s'est tenue au Théâtre des Deux rives pour son roman *Accès direct à la plage* (Éditions Montalant). Cette distinction est remise par l'OQLF et l'Association Québec-France. — *Le Devoir*

Hommage à Boulez

En hommage à Pierre Boulez, Espace Musique diffuse ce soir à 20h un impressionnant concert donné à Halifax en juin 1991. Dans le cadre du Festival de la Nouvelle-Écosse, le réunit, en un orchestre *ad hoc*, des musiciens venus notamment des orchestres symphoniques de Boston, Montréal et de Québec, du Philharmonique de New York et de l'Orchestre de Cleveland. L'engagement de ces instrumentistes et la fièvre du moment sont palpables dès le début rageur de la suite du *Mandarin merveilleux* de Béla Bartók. *La Mer* de Claude Debussy et *Le Sacre du Printemps* d'Igor Stravinski prolongent un étonnant festival de couleurs qui vaut le coup d'être écouté. — *Le Devoir*

Vivez La Nouvelle-Orléans

avec couleur JAZZ 91.9 et LE DEVOIR

couleur JAZZ 91.9 attitude jazz

Courez la chance de partir pour le berceau du jazz et découvrez les racines mêmes de cette musique qui vous fait tant vibrer. Prix: Une semaine pour deux au luxueux Crown Plaza Astor, en plein cœur du quartier français, sur la célèbre Bourbon Street.



Remplissez correctement le coupon de participation et retournez-le à Couleur Jazz. Écoutez attentivement Couleur Jazz 91.9: Si votre coupon est sélectionné, vous aurez 30 minutes pour nous joindre et devenir finaliste. Le grand tirage aura lieu le vendredi 1^{er} avril 2005.

Vivez La Nouvelle-Orléans avec couleur JAZZ 91.9 et LE DEVOIR

Participez autant de fois que vous le voulez. Aucun fac-similé accepté.

Prénom: _____

Nom: _____

Adresse: _____

Ville: _____

Code postal: _____

Téléphone (jour): _____

Téléphone (soir): _____

Courriel: _____

Postez ce coupon avant le 1^{er} avril 2005: Vivez La Nouvelle-Orléans avec Couleur Jazz et Le Devoir 200, rue Laurier Ouest, bureau 250 Montréal (Québec) H2T 2N8